

Prix d'Abonnement :
CANADA -- \$2.00
ETATS-UNIS - \$3.00
Paraît le Mardi et le Jeudi

LE BIEN PUBLIC

ADRESSE:
50, RUE BONAVENTURE
Les Trois-Rivières,
P. Q.
Tél. 640 Casier 170

21ème ANNÉE — No 92

LES TROIS-RIVIERES, LE MARDI, 6 MAI 1930

DEUX SOUS LE NUMERO

Sa Grandeur Mgr Cloutier se dit heureux de son retour

A la grand'messe dimanche dernier, Sa Grandeur parle de son voyage à Rome.

A la grand'messe, dimanche dernier, les paroissiens de la Cathédrale furent heureux de revoir à son trône, comme d'habitude, S.G. Mgr Cloutier, de retour de Rome, où il venait de faire son voyage ad limina.

Depuis plus de cinq mois Sa Grandeur, accompagnée de Mgr J.-E. Paquin, a voyagé en Europe, visitant l'Italie et la France.

A Rome Mgr l'Evêque des Trois-Rivières, dans une audience spéciale, a pu longuement converser avec le Saint Père et lui faire part des développements heureux qui s'opèrent dans son diocèse.

S'informant de son âge, le Pape félicita chaleureusement Sa Grandeur de ses 81 ans et de la vigueur particulière qu'elle montrait dans un voyage si long pour se rendre à Rome.

Pendant une bonne demi-heure les deux illustres personnages conversèrent des choses de l'Eglise canadienne, sans oublier celles de chez nous.

En présentant Sa Grandeur, avant son sermon, M. l'abbé Fréchette se fit l'interprète de tous les fidèles de la cathédrale et du diocèse pour lui offrir les hommages de tous et lui dire la joie universelle en saluant le retour de notre Premier Pasteur.

Sa Grandeur prit la parole immédiatement, à son trône:

Mes bien chers frères,

"Vous ne trouverez pas mauvais, assurément, que je vous dise la joie que j'éprouve de me retrouver au milieu de vous, après une absence qui a duré si longtemps, cinq mois et plus.

Ce voyage a été très heureux, dans son ensemble au moins. Qu'il y ait eu des contrariétés, des obstacles, des fatigues, cela est inhérent à tout voyage. Mais quand on envisage le but atteint, on est content.

Ce but, je vous l'ai déjà donné à mon départ, c'était d'aller voir le Pape, de lui offrir mes hommages et les vôtres, ainsi que ceux de tous les fidèles du diocèse.

Le Pape m'a reçu avec la plus grande bonté. Je le savais bon, mais je ne l'avais pas encore éprouvé par moi-même.

C'était le quatrième pape que je rencontrais, mais les autres, avec toutes leurs qualités, ne m'ont pas paru comme celui-ci par sa concdescendance.

Je l'ai vu, le 14 mars, et mon audience a duré une bonne demi-heure, beaucoup plus qu'il n'est généralement accordé.

Après lui avoir témoigné ma soumission la plus entière et la plus parfaite, présentée mes hommages et les vôtres, je me suis fait un devoir de le féliciter pour le règlement si heureux de la question de la royauté et du pouvoir temporel.

Sa Sainteté m'en témoigna sa reconnaissance aussitôt, et, en réponse, ajoutait: il est vrai que la Cité Vaticane ne vaut pas les beaux royaumes d'autrefois, mais je suis Souverain, spirituel et temporel.

Le Pape s'est montré généreux; il ne m'a rien refusé, et s'il m'a renvoyé aux Congrégations pour certaines choses, là aussi j'ai été bien accueilli.

Je bénis le bon Dieu de ce résultat et lui en témoigne toute ma reconnaissance, de même à vous tous qui avez si bien prié pour moi.

Deux Canadiens remportent des prix

Ottawa, 5.—On a fait connaître aujourd'hui, le résultat du concours Willingdon pour les arts. Le prix pour la dissertation française a été remporté par M. Robert Choquette, de Montréal. L'ouvrage présenté avait pour titre: "Comparaison entre la période littéraire franco-canadienne de 1860 et la période actuelle." M. Sylvio Daoust a obtenu une mention honorable pour la sculpture, il avait présenté un bronze intitulé: "Tête de mon père."

La cause du Maire Bettez devra s'instruire

Hier matin les procureurs du maire Bettez se sont présentés devant son Honneur le Juge Marchand, pour demander que la cause ne soit entendue qu'après la session fédérale.

Cette motion de MM. Gariépy & Gariépy a été renvoyée par le Juge et l'on devra procéder immédiatement.

Toutefois la Cour a permis un délai d'une journée afin de permettre à MM. Gariépy & Gariépy, procureurs de M. Bettez, d'être présents à la session à Ottawa.

Voici le texte de la requête de MM. Gariépy & Gariépy, procureurs de M. Bettez:

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 159 (1930)

COUR SUPERIEURE
Téléphore Normand, Demandeur, vs
ARTHUR BETTEZ, Défendeur.

LA CORPORATION DE LA CITE DES TROIS-RIVIERES
Mise-en-cause
MOTION DU DEFENDEUR

Attendu que le défendeur est député fédéral du comté des Trois-Rivières-St-Maurice et le parlement fédéral, dont il fait partie, est en session depuis plusieurs mois et est actuellement en session et que la dite session ne saurait se terminer avant plusieurs semaines.

Attendu que le défendeur, comme c'est son devoir, prend part à la dite session et a, durant les mois passés, occupé son siège de député audit parlement et devra l'occuper à partir de lundi prochain jusqu'à la conclusion de la dite session et cela constamment particulièrement par les raisons ci-après mentionnées:

Attendu qu'il est notoire que la présente session du parlement fédéral pourrait être la dernière avant une élection générale et qu'en conséquence les problèmes considérés et étudiés à la dite session sont d'une importance plus qu'ordinaire, et que chaque journée de la dite session et que toute discussion durant la dite session exigent une attention constante et soutenue et la présence ininterrompue du défendeur à la dite session;

Attendu qu'au surplus, le défendeur est membre de deux comités de la Chambre des Communes, particulièrement importants et appelés à délibérer fréquemment;

Attendu qu'en particulier, le défendeur comme, membre de la Chambre des Communes a été reçu par l'Hon. Ministre de la Justice et l'Honorable Solliciteur Général d'être à son siège de député à chaque journée de la dite session, de même que ses collègues, vu le caractère sérieux des débats et les conséquences de tout vote et la nature des événements et de l'époque que le pays traverse;

Attendu que la semaine prochaine doit être, à la dite session, discuté un projet de législation octroyant leurs ressources naturelles aux provinces de l'Ontario et du Manitoba, un débat sur les droits miniers et que l'étude du dit projet va prendre au moins toute la semaine prochaine et que comme député et canadien-français, le défendeur est et sera obligé d'être à son siège constamment durant tout le temps du dit débat pour le suivre et si nécessaire, y prendre part;

Attendu que comme député d'une circonscription contenant des centres industriels, le défendeur a en particulier comme fonction de faire connaître les vues et les besoins de ses électeurs au Gouvernement du pays et au Ministre des Finances pour la préparation du discours du budget devant être fait durant la dite session;

Attendu que le discours du budget sus-mentionné doit être prononcé immédiatement après la conclusion du débat sur la loi des ressources naturelles, dont il est question plus haut, et sera probablement présenté à la Chambre des Députés le 6 mai 1930 et qu'en vue d'étudier certaines phases du dit budget, le défendeur doit rencontrer, avec d'autres députés, le dit Ministre des Finances dans la Capitale du pays le 5 mai 1930 et que cette rencontre avait été projetée avant que ne fut rendue l'ordonnance de l'Honorable Juge Marchand, fixant une date pour preuve et audition dans la présente cause;



Mgr PAQUIN, P. D.
Qui accompagnait Sa Grandeur Mgr Cloutier

Attendu que l'importance capitale du dit discours du budget et des propositions qui en découlent, exigent du défendeur, comme tel député, une attention soutenue et constante et une présence ininterrompue à son siège de député durant la dite session;

Attendu que la discussion sur le dit budget durant la dite session devra se continuer à partir du 6 mai 1930 ou environ, durant plusieurs semaines et qu'il sera durant tout ce temps du devoir du défendeur d'être à son siège de député dans la Chambre des Communes;

Attendu que pour les raisons sus-mentionnées, le défendeur n'a pu préparer et ne saurait préparer l'enquête dans la présente cause et que l'enquête et audition dans la présente cause ne saurait être préparée ni être conduite dans sa participation et sans ses instructions, qu'il a été dans l'impossibilité de donner jusqu'à présent et que pour les raisons plus haut mentionnées, il sera dans l'impossibilité de donner pour plusieurs semaines, les instructions requises à ses procureurs;

Attendu que le défendeur est un témoin essentiel pour l'enquête et audition dans la présente cause et que justice ne saurait lui être donnée sans qu'il puisse être présent constamment durant toute l'enquête dans la présente cause, qui ne saurait être conduite en son absence;

Attendu qu'il est impossible au défendeur d'être présent en cour le 5 mai 1930 et de procéder à l'enquête dans la présente cause;

Attendu que le défendeur, comme membre de la Chambre des Communes, demande respectueusement à se prévaloir des privilèges, immunités et attributions lui appartenant;

Attendu que par divers procureurs qu'il a consultés spécialement en la matière, le défendeur a été avisé que sous les circonstances et par suite des raisons plus haut alléguées, l'enquête proposée ne pouvait procéder durant la dite session du Parlement canadien et que le défendeur a, de bonne foi, accepté les dits avis et n'est pas préparé pour la dite enquête et ne saurait procéder à la dite enquête le 5 mai prochain, tel que proposé;

Attendu que le défendeur a logé dans la présente cause un appel qui se poursuit et qui n'est pas encore vidé et que la présente motion est faite sous réserve des droits du défendeur dans le dit appel;

Que le défendeur ne soit pas tenu d'être présent à la date du 5 mai 1930 pour l'enquête et audition de la présente cause et que le Tribunal ajourne la présente cause jusqu'après les quarante jours qui suivent la prorogation du Parlement fédéral; dépens réservés.

—Trois-Rivières, avril 1930.
Gariépy & Gariépy,
Procureurs du défendeur.

L'Honorable Galipeault à la Cour d'Appel

L'hon. Antonin Galipeault, ministre des Travaux Publics et du Travail, a été fait juge de la Cour d'Appel en remplacement de l'hon. L.-A. Cannon promu à la Cour Suprême du Canada. Cette nomination a été confirmée, samedi dernier, par le ministre de la Justice, l'hon. Ernest Lapointe.

Comme la Cour d'Appel siège du 1er mai au 15 mai on s'attend que l'hon. Galipeault sera assésément au cours de la semaine aucune décision, n'a été rendue publique concernant une élection partielle dans le comté de Bellechasse.

Terrible conflagration à Nashua

Plus de deux mille personnes se trouvent sans abri.

L'Eglise et l'Ecole de la paroisse de l'Enfant-Jésus sont détruites

Nashua, N.N. 4.— Deux cents maisons d'habitation, trois grandes usines et trois édifices religieux ont été la proie des flammes aujourd'hui dans une conflagration qui a détruit la section sud-est de la ville. Ce soir les flammes, poussées par un vent de 41 milles à l'heure, avaient traversé la rivière Merrimack et se dirigeaient vers le sud, sans que l'on ait pu s'en rendre maîtres. L'autre rive de la rivière est boisée et nu feu de forêt en résultera certainement. On estime les dommages à au moins \$5,000,000.

Près de 2,000 personnes se trouvent sans foyer, ce soir à la suite de cette terrible conflagration. La garde nationale et la police patrouillaient les rues, ce soir, afin d'empêcher le pillage et pour donner le gîte et rendre service aux affligés. On a transporté dans la ville un grand nombre de lits de camp, d'ustensiles de cuisine et d'autre matériel de l'armée, afin de venir en aide aux sinistrés. Tous les pompiers de la ville, aidés des pompiers de vingt autres villes, dans un rayon de trente milles, combattent les flammes, ce soir. On entendait dire dans la soirée qu'une personne avait perdu la vie dans une maison sur la rive de la rivière, ce serait la seule perte de vie, que l'on aurait à déplorer, malgré que beaucoup de citoyens ont été brûlés légèrement.

Le gouverneur Tobey, l'adjutant général de la garde nationale et autres officiers de l'état se sont rendus en toute hâte sur le théâtre de l'incendie, dès qu'ils apprirent tout le sérieux de la situation. Ils ont eu une conférence

les spéculateurs en voient de belles

Le budget présenté à la Chambre des Communes la semaine dernière a eu un effet qui fera s'écrier époque dans l'histoire de la Bourse, surtout dans celle de Wall Street. Les nouveaux tarifs concernant l'industrie de l'acier canadienne surtout, ont eu un contre-coup terrible sur le marché de New-York. Aussi, les baissiers qui depuis quelques jours déjà cherchaient des nouvelles de nature à faire époque sur le marché n'ont pas été lents à saisir celle du budget canadien pour attendre leur but. Les rapports de New-York sont la pour dire que leur succès a été complet. En effet, le krach de samedi, à Wall Street, a ressemblé, sous plus d'un rapport, à celui de l'automne dernier. Sur notre marché local, l'effet aurait pu être plus désastreux. A bien dire, l'influence de cette réaction à Montréal a été plutôt en sympathie avec le marché de New-York.

Depuis le mois d'octobre dernier, un très grand nombre de spéculateurs canadiens avaient déserté notre marché local pour entrer sur le marché américain, croyant sans doute, y trouver des "occasions" de profits beaucoup plus avantageuses et surtout plus rapides. Mais les choses ne tournent pas toujours dans le ton des prévisions et des desirs. Samedi, ce fait s'est concrétisé d'une façon frappante. Ceux des nôtres qui avaient des intérêts sur le marché de Wall Street ont peut-être regretté leur désertion de notre marché. Mais, de cela nous ne savons pas grand-chose. Ce que nous savons mieux c'est que tous les petits comptes, en présence de la vague désastreuse qui s'est produite, ont fait un naufrage aussi rapide que complet. Quant aux "gros comptes" nul doute que les intéressés ont dû manoeuvrer avec assez de difficulté pour sauver leur portefeuille et sortir plus ou moins bien de la débâcle. C'est ce qui explique la dégringolade que nous avons enregistrée sur notre propre marché. Les "joueurs" à New-York ont vendu ici pour couvrir leurs engagements là-bas.

Le retour du Premier Pasteur



Sa Grandeur Mgr Cloutier qui revient de son voyage Ad limina.

avec le maire Sullivan, afin de secourir et prendre soin de ceux qui se trouvaient jetés sur le pavé. Le feu commença de bonne heure ce soir, dans un pont de bois construit pour le chemin de fer et on n'en connaît pas la cause. Les flammes poussées par un vent violent se communiquèrent bientôt aux piles de planches d'un clois de bois. Le feu se répandit alors avec la vitesse du vent sur toute la longueur du clois, soit sur une distance de deux milles, de là le feu rayonna vers le quartier résidentiel de la ville. Le feu se répandit si rapidement que les pompiers perdirent bientôt tout contrôle sur les flammes. Les flammes rasèrent pâtes après pâtes de maisons. Les citoyens terrifiés, que l'on avait avertis de quitter la section menacée, commencèrent à vouloir sauver leurs meubles, qu'ils emportaient dans la rue. Lorsqu'ils revinrent plus tard, malgré les troupes qui gardaient les rues, ils trouvèrent leurs maisons et leurs meubles consumés.

L'Eglise de la paroisse de l'Enfant-Jésus et l'Ecole paroissiale ont été rasées, de même que la manufacture de la White Mountain Ice Cream Freezer Company. Pour le reste les dommages se sont limités au district résidentiel de Crown Hill. La superficie dévastée mesure à peu près deux milles de longueur et trois-quarts de mille de largeur. Cinq heures après la découverte de l'incendie, le feu avait couvert plus de trois milles sur le bord de la ville et s'était étendu sur une largeur de près d'un mille. Il y avait alors plusieurs sections de la ville où le feu avait passé, mais où l'on ne pouvait pas pénétrer à cause de la chaleur terrible qui se dégageait des ruines fumantes. Le feu se répandait avec la vitesse et les caprices de l'éclair.

Les dommages causés par l'incendie de Nashua sont les plus importants de l'histoire de la ville. Les dommages causés par l'incendie de Nashua sont les plus importants de l'histoire de la ville. Les dommages causés par l'incendie de Nashua sont les plus importants de l'histoire de la ville.

Les dommages causés par l'incendie de Nashua sont les plus importants de l'histoire de la ville. Les dommages causés par l'incendie de Nashua sont les plus importants de l'histoire de la ville. Les dommages causés par l'incendie de Nashua sont les plus importants de l'histoire de la ville.

Pour l'entrée du C.N.R. aux Trois-Rivières

Des requêtes à cette effet sont à se signer actuellement en ville.

Trois-Rivières, mai 1930.
M. Arthur Bettez, M.P.,
Maire de la Cité des Trois-Rivières,
Député à la Chambre des Communes, Ottawa.
Monsieur le Député,

NOUS, soussignés, électeurs de la Cité des Trois-Rivières, représentant au moins 99% de l'opinion publique chez nos concitoyens, vous prions de transmettre aux autorités compétentes la présente requête et d'insister jusqu'à satisfaction, pour que les Cités des Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine qui comprennent une agglomération d'environ cinquante mille personnes, ne soient pas plus longtemps privées des services des Chemins de fer Nationaux du Canada, dont jouissent depuis plusieurs années déjà presque toutes les villes moins importantes de la Province de Québec.

Nous déplorons que nos cités-soeurs perdent depuis nombre d'années un profit de quelques millions de dollars par année sur les affaires additionnelles dont elles sont privées parce qu'elles ne peuvent communiquer facilement avec leur propre district durant une grande partie de l'année, en l'absence d'un service convenable au moyen de Chemins de fer Nationaux du Canada.

Nous comprenons que certains intérêts plus actifs que l'Intérêt Public s'arrangent pour laisser dans le silence et l'oubli toute tentative d'aborder le sujet de la présente requête. Mais nous entendons dorénavant exercer toute la pression nécessaire, sans égard aux influences politiques ou autres, pour que l'intérêt commun ne soit plus sacrifié à des intérêts inférieurs sur cette question.

Nous réalisons que les Cités des Trois-Rivières et du Cap, malgré leur situation géographique ou économique exceptionnellement favorable à l'industrie, voire même au commerce international, n'attirent plus les créateurs d'industries, qui les laissent au profit d'autres villes moins bien situées, et que ceci n'est pas dû à la publicité déplorable qui dure depuis trop longtemps au détriment de tous, mais est dû surtout au fait que nos deux villes sont les seules qui, dans tout le pays, ne soient pas convenablement servies par le réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada.

Nous croyons qu'un raccourcissement convenable des tronçons nord et sud du C.N.R., aux 3-Rivières, provoquerait à l'embouchure de la rivière St-Maurice, un développement double ou triple, de l'industrie et du commerce actuels, et un accroissement proportionnel de population et de trafic au grand bénéfice de tous y compris le C.N.R. et sans détriment au C.P.R., dont l'énorme revenu local ne diminuerait pas puisque le trafic général tripleait de volume avant même que le C.N.R. complète le raccourcissement que nous réclamons.

Et nous ne cessons de réclamer de toutes façons notre juste part des services donnés par le C.N.R., à toutes les autres parties du pays et dont nos cités-soeurs contribuent indirectement à répandre le développement ailleurs malgré qu'elles-mêmes en soient injustement privées. Et nous avons signé.

De retour d'Europe

Un voyage de trois mois.

M. le Dr C.-N. De Blois et son fils Charles sont revenus d'Europe ces jours derniers, par l'Empress of Scotland, après un séjour d'environ trois mois sur le continent européen. Ils ont visité la France, l'Angleterre, l'Italie et la Belgique.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

PROULXVILLE

Naissance

M. et Mme Jos. Lambert, sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Rose-Marguerite. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Déry. Mme Adélaïde Boisvert, de Grand-Mère portait l'enfant.

Va et vient

M. Jean-Marie Gagnon et sa sœur Mlle Jeanne Gagnon, Mlle Juliette Bordeleau et Noëlla Lafrenière à Hérouxville chez M. Ernest Gagnon.

—Mme Onésime Thiffault et Mlle Alma Thiffault, sont allées aux Trois-Rivières, dernièrement.

—M. Prudent Buist au Cap-de-la-Madeleine.

—Mlle Julia Lefebvre est revenue d'une promenade à Shawinigan.

—M. et Mme Adélaïde Trudel, de passage à St-Stanislas, dans le courant de la semaine dernière.

—Mlle Marie Beaupré, en visite à St-Casimir chez des parents et amis.

—M. Bruno Fraser, de passage à St-Tite, dimanche.

—Mlle Juliette Bordeleau et Cécile Hamelin, à St-Tite, samedi dernier.

—Mme Onésime Vermette, de Montréal, et Mlle Rose Rheault, de Hérouxville, étaient en visite chez Mlle Jeanne Gagnon, ces jours derniers.

—M. Joseph Lambert, à Ste-Ursule, en voyage d'affaires.

—Mme Ayotte, de Hérouxville, chez son père M. Pierre Francoeur.

STE-ANGELE DE PREMONT

—M. Edgar St-Cyr et son fils Georges-Emery, au presbytère, pour la fête de Pâques.

—M. le curé F. Bellemare et sa mère, aux funérailles de Mgr L.-E. Duguay, la semaine dernière.

Baptêmes

Joseph-Réal-Willie, enfant de Alphonse St-Yves et de Amanda Gagnon. Parrain, Henri Lesage, fils; marraine, Alice St-Yves.

—Joseph-Jean-Marie, fils de Eugène Bédard et de Exilia Michaud. Parrain, Wilfrid Lacombe; marraine, Cordélie Michaud.

—Joseph-Marcel-Désiré, enfant de Wilfrid St-Yves et de Emilia Lessard. Parrain, Désiré Lacombe; marraine, Antoinette St-Yves.

—Joseph-Paul-Armand, fils de Alphonse Lessard et de Anne Lupien. Parrain, Armand Lessard; marraine, Corona Lessard.

—Marie-Louise, fille de Hector Lesage et de Anna Branchaud. Parrain, Henri Lesage; marraine, Louise Lacoursière.

Sépultures

Rosaire, âgé de six ans, fils de Omer Leblanc et de Marie-Louise Girard.

—Samedi dernier, avaient lieu les impositions funéraires de Joseph Lambert, décédé après quelques jours de maladie seulement, à l'âge de trente-quatre ans et huit mois, époux de Lucie Bédard. La levée du corps fut faite par M. le curé F. Bellemare qui chanta le service, accompagné de MM. les abbés Auguste Dusablon et de R. Desjarlais, comme diacre et sous-diacre, respectivement vicaires à Ste-Ursule et à St-Alexis des Monts.

L'organiste était Mlle Rose Bergeron. MM. Jos. Juneau, Charles Charette, Joseph Carré, Honoré Lessard, Euchariste Lessard, Antonin Bouffay apportèrent leur concours au chœur de chant de la paroisse.

M. Alphonse Lambert, de St-Paulin, conduisait le corbillard. Les porteurs étaient MM. Albéric Lessard, de Ste-Ursule, Albert et Nestor Bédard, Albertino Carle, de Ste-Angèle.

Conduisant le deuil, M. et Mme François Lambert, M. Léopold Lambert, Théophile Lambert, Josephat Lambert, Léon Carle, T. Bergeron, Mmes Anna Gerbeau, Albert Bédard, Nestor Bédard, Donat Bédard, Willie Bédard, M. et Mme Paul Pichette, Mlle Yvonne Pichette, Alcide et Eugène Pichette et Antoine Bédard, Mlle Plante, Inst., Marie-Flore Lessard, MM. Joseph Lessard, et ses deux fils, Charles Michaud, Wilbrod Michaud, Emile Lessard et sa mère Mme Lessard, David et Ovide Lacoursière, Borromée Lessard, Mme Vve Donald Bédard, MM. Arthur Bédard, Joseph Lessard, Alfred Leblanc, M. Alfred Leblanc, M. et Mme Alcide Lessard, de St-Alexis des Monts; Mlle Marie-Ange Bédard, Irène Bédard, M. et Mme Joseph Bédard, M. Joseph Boulay et M. et Mme Alphonse Lessard.

Construction du presbytère

Les travaux de la construction du presbytère seront menés rondement; la saison s'annonce belle et la main-d'œuvre est abondante.

Presque tous les matériaux sont rendus sur place.

Ces travaux seront dirigés par M. Hernas Harnois, contremaître et J. Pilon, de Berthier.

MASKINONGE

M. et Mme Rodolphe Bouchard, ont passé quelques jours en visite chez M. Philias Bouchard.

—Mlle Hébé Galipeault, qui a passé quelques mois à Québec, est arrivée pour passer la belle saison d'été parmi nous.

—M. et Mme Philippe Bail ont été dernièrement les invités de M. et Mme Alfred St-Oge.

—M. et Mme Arthur Bédard, de Montréal, ont passé quelques jours chez MM. et Mmes Prime Lajoie et Avila Bédard.

—M. et Mme Omer Croisetière, en voyage d'affaires aux Trois-Rivières.

—Mlle Cécilia Lafrenière est revenue enchantée d'une promenade de quelques jours passés aux Trois-Rivières.

—Mme Veuve Joseph Marchand est revenue d'une promenade aux Trois-Rivières, où elle fut l'invitée de son fils, le juge Aimé Marchand.

—Mme Flavie Rémillard, de passage à Louiseville, dernièrement.

—M. et Mme Delavoie Léveillé, qui ont passé quelques jours chez M. François Lafrenière, sont partis pour aller demeurer à Ste-Thérèse de Bienville.

—M. et Mme W. Lambert, de Louiseville, ont passé quelques jours chez Mme Vve Isaac Lafrenière.

—Mlle Gilberte et Marie Lafrenière, passent quelques jours à Montréal, chez des parents.

ST-MAURICE

Naissances en avril

Marie Gertrude Angèle, fille de Omer Grondin et de Elise Lord. Parrain et marraine, M. et Mme Zoël Grondin.

—Joseph François Hervé, fils de Alexandre Loranger et de Laura Leduc. Parrain, Hervé Loranger, marraine, Marie Blanche Loranger, sœur de l'enfant.

—Marie Jeannine, fille de Raoul Levasseur et de Maria Hamelin. Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Auguste Beaudoin, de St-Luc.

—Joseph Gilles Marcel, fils de Joseph Morin et de Mary-Alda Dufresne. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Martin, de St-Jean des Piles.

—Arthur-Roland-Frédéric, fils de Jules Toupin et de Dora Toupin. Parrain, M. Arthur Toupin; marraine, Mlle Marie-Louise Toupin, oncle et tante de l'enfant.

—Jean-Marie-Achille, fils d'Alcide Dufresne et de Anne Page Parrain et marraine, M. et Mme Achille Lanneville. Porteuse, Mlle Rachelle Gagnon.

AVIS PUBLIC

Comme il semble y avoir un malentendu au sujet du départ du traversier-puissif n'y a qu'un seul bateau momentanément fait sans le raccourciement avec le départ des trains de Ste-Angèle pour Victoriaville, Nicolet, Sorel et Montréal, et les points intermédiaires, qui a pour cause l'ambiguïté: l'absence de l'heure, nos amis devront suivre l'itinéraire suivant:

Train 694, départ des Trois-Rivières, 11.30 A.M., heure avancée, les jours de semaine, pour Victoriaville.

Train 126, départ des Trois-Rivières, 9.00 P.M., heure avancée, les jours de semaine, pour Victoriaville.

Train 125, départ des Trois-Rivières, 7.30 A.M., heure avancée, les jours de semaine, pour Nicolet, Sorel et Montréal.

Train 693, départ des Trois-Rivières, 5.00 P.M., heure avancée, les jours de semaine, pour Nicolet, Sorel et Montréal.

Train 126, départ des Trois-Rivières, 6.00 P.M., heure avancée, le dimanche seulement, pour Nicolet, Sorel et Montréal. Aucun train pour Victoriaville le dimanche.

Cet itinéraire sera en vigueur jusqu'à la remise du "Progrès" en service, à ce moment en réparation aux chantiers de Lévis. Nos clients devront donc suivre les heures du traversier, le "Lauson", telles que mentionnées ci-haut.

Pour tout autre information, veuillez vous adresser au bureau du Canadien National.

J.-P. Bédard,

Agent Général

Tél. 485, — 457.

SAINT-PROSPER

Notes sociales

Étaient de passage en cette paroisse ces jours derniers, Mme Primat Cossette, Mlle Thérèse, de Amos, chez MM. Jos-D. Cloutier et L.E. Baribeau.

—Mlle Claire Gagnon, est partie pour une promenade à La Sarre, l'invitée de sa sœur Mme Raoul Chamberland.

—M. et Mme Dollard Gagnon, Jeanne et Bladine, en promenade dans les familles Gagnon et Cossette.

—M. Raoul Ferron, à Almaville et Shawinigan, dernièrement.

—M. et Mme Gaston Gagnon, et leur fils Richard, de St-Tite, chez des parents.

—M. et Mme Adrien Cloutier, de lac St-Jean, chez M. Alf. H. Cloutier.

—Mlle Alice Trudel, de retour d'un voyage à Almaville, l'invitée de sa sœur Mme F. St-Arnauld.

—Mlle Madeleine Cloutier, de Chambord, chez Mme P. Eug. Cloutier.

—M. et Mme Xavier Hamel, de La Tuque, M. et Mme Jos. Bouchard de Makamie, chez M. Ernest Francoeur.

—M. Wilbrod Ferron, en voyage d'affaires à Shawinigan et Grand-Mère.

AGENTS, 300% profits en vendant parfums: Lilas, Trèfle, Charme. \$1.00 la douzaine, par 3 douzaines, bouteille 1 drachme. Profits 300%, coûte 8 cents, vous vendez 25 cents Deux bouteilles d'échantillon pour 25 cents. Dépt. C., 45 Station "N", Montréal.

La Grande Guerre

L'année 1917, fut pour le général Mangin une année douloureuse. Commencée dans les plus belles espérances, elle se termina pour lui par la plus dure épreuve qui puisse atteindre un soldat: l'obligation de quitter son commandement en temps de guerre. Placé à la tête de la 6^e armée qui devait prendre part aux offensives du mois d'avril, il prépara les attaques avec un soin minutieux, voulant assurer à ses troupes un succès étendu avec le minimum de pertes. Je me souviens qu'au mois de mars, ayant reçu l'ordre d'aller se montrer dans l'Est afin de dépister les agents de renseignements ennemis, il vint à Mirecourt faire une visite au général Foch, qui le retint à dîner. Pendant le repas, les conversations roulèrent sur la mission Congo-Nil. Mangin fut captivant comme il savait l'être. Le dîner fini, on passa dans le bureau du général Foch pour parler de l'attaque qui se montait. Mangin était plein de foi dans la réussite, se montrant seulement préoccupé d'obtenir plus d'artillerie pour mieux protéger ses troupes dans la traversée d'une zone de terrain qu'il jugeait favorable aux surprises. Ce souci constant chez lui ressort, d'ailleurs, très nettement des termes du rapport qui fut établi par le conseil d'enquête institué après l'arrêt des attaques: "Le général Mangin, disait-il, n'a malheureusement pas été assez écouté dans ses réclamations relatives à l'insuffisance de l'artillerie et des services de l'aviation, lorsqu'il insistait pour l'ajournement de la bataille jusqu'aux premiers jours de mai." Rien ne fut plus injuste que les bruits qui coururent à cette époque sur le peu de cas que Mangin faisait des pertes supportées par ses troupes. Il aimait le soldat et, s'il voulait le voir victorieux, il faisait tout pour que ce fût avec le moins de sacrifices possibles.

Le début de 1918 trouve en Lorraine le général Mangin remplacé à la tête du 9^e corps d'armée. Les graves événements de mars l'amènent en Picardie pour arrêter l'avance allemande. Au début de juin, il est appelé au commandement de la 10^e armée. Au moment où il va reprendre son nouveau Q.G., il est mandé par le général Fayolle, qui le charge d'une mission urgente et de courte durée. Les Allemands viennent, le 9 juin, d'attaquer sur Compiegne et d'obtenir un assez sérieux enfoncement de notre front; il s'agit de les contre-attaquer dans leur flanc pour paralyser leur offensive. Il est quatre heures du soir: cinq divisions, en voie de rassemblement, sont mises à la disposition de Mangin; l'attaque devra partir le lendemain matin, à 11 heures, car le temps presse. Et Mangin réussira ce tour de force! A 9 heures, il a déjà donné à ses cinq divisions ses instructions sous la forme d'un ordre d'attaque où la simplicité et la décision ne le cèdent qu'à l'énergie. Le 1^{er} juin, à l'heure dite, l'attaque part. Malgré la vive résistance qu'elle rencontre, elle ob-

tient d'importants résultats matériels, d'eux à trois kilomètres d'avance, 1,100 prisonniers, 16 canons. Mais, surtout, il s'agit d'un succès moral, d'un succès d'ordre moral. Sur l'ennemi d'abord, qui, surpris par cette première riposte aux attaques qu'il était seul à lancer depuis deux mois et demi, vacille et s'arrête; le but immédiat est atteint. Dans nos états-majors aussi, où cette large opération, qui, montée en quelques heures, a pu partir par surprise et à peu près sans préparation d'artillerie, apparaît comme la révélation de ce qu'il est possible de faire si l'on veut surprendre l'ennemi en manoeuvre. Enfin, dans le pays tout entier, car ce premier succès est la confirmation des paroles courageuses que venait de prononcer à la Chambre le Président Clemenceau, quand il prit, le 4 juin, la défense des chefs militaires. Cette contre-attaque du 11 juin fut vraiment un coup de maître.

Cinq jours après, le 16 juin, le général Mangin préait le commandement de la 10^e armée au moment même où le général Foch envoyait au général Létain les instructions initiales sur ce qui devait être la contre-offensive du 18 juillet. Dès qu'il arrive, Mangin est, comme le généralissime, frappé de la situation aventureuse des Allemands dans le Tardacois et de l'importance vitale que représente pour leurs communications la région de Soissons. Leurs deux pensées vont pour ainsi dire au-devant l'une de l'autre. Le 13 juillet, le général Foch arrête définitivement le déclenchement de l'attaque pour le 18. Dans les dernières nuits, la mise en place se termine dans le silence et le secret, et à l'aube du 18, c'est le succès foudroyant de la 10^e armée, appuyée par la 6^e, qui rejette en deux semaines l'ennemi à la Vesle et fait passer l'initiative dans les mains du commandant en chef des alliés. Il la conservera jusqu'au dernier jour. En mesurant aujourd'hui, avec un certain recul, l'importance de cet événement du 18 juillet, l'on se rend compte quelle force et quel appui le général Foch a trouvés, lorsqu'il eut à prendre de telles décisions, dans un Mangin dont l'âme ardente allait au-devant de ses desseins et dont l'intelligence et la volonté infaillible savaient en assurer le succès. Les faits vont en donner un nouvel exemple.

Le 8 août, les armées Debay et Rawlinson rejettent les Allemands des abords d'Amiens et les poursuivent tambour battant ca direction de Chaulnes et de Roye. La 9^e armée Humbert entre en ligne à son tour. Mais, le 15, la résistance ennemie se consolide sur tout le front. Il faut, pour dégager les trois armées momentanément arrêtées, étendre à leurs ailes extérieures la zone de l'offensive, et pour cela qu'au sud l'armée Mangin attaque sans aucun retard. Le date fixée est celle du 20. Elle est précisée au jour dit et du premier coup réalise une avance de cinq kilomètres et s'empare de 8,000 prisonniers. C'est à partir de ce moment de la bataille de France que l'ennemi fut saisi par un si large front que toute riposte offensive de sa part fut définitivement rendue impossible, ainsi d'ailleurs que tout repliement sur une position où il eût pu nous tenir tête pendant tout l'hiver.

Le 8 août, a dit Ludendorff, fut une journée de deuil pour l'armée allemande. Il ajoute plus loin: "Le 20 août aussi fut un jour de deuil." Vous avez vu la part qu'y prit le général Mangin.

"Chef d'armée intrépide, dit sa citation du 5 septembre, ne connaissant pas d'obstacle. Le 11 juin, a conduit la contre-attaque qui a arrêté l'offensive allemande sur Compiegne. Du 18 juillet au 2 août, a pris une part prépondérante à la contre-offensive qui a obligé l'ennemi à reculer de la Marne à l'Aisne. Le 20 août, a rejeté l'ennemi sur l'Oise et l'Ailette; en un mois, a fait avec son armée plus de 30,000 prisonniers et capturé plus de 600 canons."

RETRAITES FERMEES

De MAI à SEPTEMBRE 1930

Jeunes Filles, du 15 au 19 mai; Dames du 26 au 30 mai; Jeunes Filles du 31 mai au 4 juin; Jeunes Filles, du 12 au 16 juin; Jeunes Filles, du 28 juin au 2 juillet; Institutrices, du 24 au 28 juillet; Institutrices, du 15 au 19 août; Jeunes Filles, du 22 au 26 août; Jeunes Filles, du 29 août au 2 septembre.

Ouverture, 7 hres, p. m. Clôture: 8.30 hres a.m. Pour tout renseignement s'adresser à:

Directrice des Retraites, Couvent de Marie-Réparatrice, 117, rue St-Charles, Les Trois-Rivières, Téléphone: 1420.

Comment ne pas aimer Marie notre bonne Mère du Ciel? Elle est assurément la plus aimable des mères, puisque Dieu, l'ayant destinée à être la mère de son Fils, lui a donné toutes les qualités qui rendent une personne aimable: la délicatesse, le tact, la bonté, le dévouement d'une mère. Elle est la plus aimante, car son cœur a été créé tout exprès pour aimer un Fils-Dieu et l'aimer aussi parfaitement que possible. O, est amour qu'elle avait pour son Fils, elle le reporte sur nous qui sommes les membres vivants de ce divin Fils, son extension et son complément.

AVIS PUBLIC

Dans une affaire de Arthur Héroux, vs la Corporation du Village d'Yamachiche.

AVIS est donné que MM. Arthur Héroux et Irénée Vailancourt, tous deux propriétaires de l'aqueduc d'Yamachiche, ont produit, entre les mains de la Commission des Services Publics de Québec, une requête pour être autorisés à augmenter leurs taux pour la consommation de l'eau dans le village d'Yamachiche, et tous ceux qui ont des objections ou raisons à faire valoir au sujet de la dite application, pourront le faire, par écrit, entre les mains de la dite Commission des Services Publics, à son bureau, au Palais de Justice, à Québec, ou encore à l'audition de cette cause qui doit avoir lieu à Trois-Rivières, au Palais de Justice, le 26 mai, 1930, à 10 h. 30 a.m., ou aussitôt après ou à quelque autre date qu'il plaira à la Commission de fixer.

Trois-Rivières, ce 1^{er} mai 1930.

—BUREAU, BIGUE, GOVIN, GIRARD, Procureurs des Requérants, Arthur Héroux & Irénée Vailancourt.

L'Eczéma.—Mme Leduc de Théodore, P.Q., écrit: "J'ai employé le Novoro du Dr Pierre et l'Océole pour mon enfant qui souffrait d'un eczéma purulent et je tiens à déclarer que les résultats obtenus ont dépassé de beaucoup mes espérances. Dès le premier jour d'emploi les plaques cessèrent de suppurer et, après un mois de temps, il ne restait plus aucune trace de ce vilain mal." L'application externe de ce merveilleux liniment jointe à l'action de la médecine herbeuse éprouvée, procure des résultats plus rapides pour bien des maux, spécialement, douleurs rhumatismales, névralgies, maux de dos, maladies de peau et tous les autres maux qui permettent un traitement externe. Ces remèdes sont seulement vendus par des agents locaux désignés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co. Chicago, Ill.

Livré exempt de donane au Canada.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.

Cour Supérieure. Province de Québec, District de Nicolet, No 659.

CLARA TOURIGNY, et ALBINE TOURIGNY, toutes deux de la paroisse de Sainte-Eulalie, dit district et, LUCRECE et EDELINA TOURIGNY, toutes deux des villes d'Arthabaska, filles majeures et usant de leurs droits, demanderesses; vs ANTONIO TOURIGNY, des ville et district de Montréal, défendeur.

Une terre située à Sainte-Eulalie, dans le douzième rang du canton d'Aston, contenant trois arpents de front, plus ou moins, sur la profondeur dudit rang, entre le donateur au nord-est, le Sieur Johnny Tourigny, au sud-ouest—avec une maison et autres bâtisses dessus érigées, laquelle terre est et forme les trois premiers arpents latéraux et longitudinaux sud-ouest du lot numéro 58 du cadastre officiel du comté de Nicolet pour la paroisse de Sainte-Eulalie.

A la charge par l'acquéreur de payer les cotisations d'église à l'avenir.

Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de Sainte-Eulalie, district de Nicolet, le VINGT-SEPTIEME jour du mois de MAI prochain 1930, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif, J.-H. ROUSSEAU, Bureau du shérif, Nicolet, le 22 avril 1930.

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public, Ltée dont M. l'abbé D. Gélinas est le gérant, et imprimé par l'imprimerie St-Joseph, au No 50 rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

Mieux que la pierre



Le ciment bien préparé vaut mieux que la pierre.

Pour bien asseoir votre nouvelle demeure; demandez le ciment de

Cyrille Labelle & Cie

10, rue Des Forges.

Les Trois-Rivières.



Montréal, Sorel, Nicolet, Victoriaville

CHANGEMENT du 27 avril—

(Heure solaire)

TRAIN NO 694 (MOTEUR).

—Départ: Montréal 7.35 A.M.—Sorel, 9.35—Nicolet, 11.03—Ste-Angèle, 11.35—Victoriaville, 1.25 les jours de semaine.

126. (VAPEUR). —Départ de: Montréal, 4.00 P.M.—Sorel, 6.07—Nicolet, 7.36—Ste-Angèle, 8.05—Victoriaville, 10.09, les jours de semaine.

Départ de: Victoriaville, 5.45 A.M.—Ste-Angèle, 7.15—Nicolet, 8.10—Sorel, 9.40—Montréal, 11.40, les jours de semaine.

693. (MOTEUR). —Départ de: Victoriaville, 3.10 P.M.—Ste-Angèle, 4.40—Nicolet, 5.30—Sorel, 7.00—Montréal, 9.00, les jours de semaine.

127. (VAPEUR). —Départ de: Ste-Angèle, 5.15, P.M.—Nicolet, 5.45—Montréal, 9.20—dimanche seulement.

Départ de: Montréal, 8.00 A.M.—Nicolet, 11.25—Ste-Angèle, 11.55, dimanche seulement.

N.-B.—A partir du 27, les trains 121, 122, 123 et 124, dont le service est actuellement en vigueur, entre Ste-Angèle et Victoriaville, seront supprimés jusqu'à nouvel ordre. Pour tout autre renseignement, relativement aux réserves de lits, de compartiments, chambrettes... etc., y compris sur les bateaux du C.N.R., veuillez vous adresser à l'Agent Général

J.-P. Bédard

128. (VAPEUR). —Départ de: Ste-Angèle, 5.15, P.M.—Nicolet, 5.45—Montréal, 9.20—dimanche seulement.

Départ de: Montréal, 8.00 A.M.—Nicolet, 11.25—Ste-Angèle, 11.55, dimanche seulement.

N.-B.—A partir du 27, les trains 121, 122, 123 et 124, dont le service est actuellement en vigueur, entre Ste-Angèle et Victoriaville, seront supprimés jusqu'à nouvel ordre. Pour tout autre renseignement, relativement aux réserves de lits, de compartiments, chambrettes... etc., y compris sur les bateaux du C.N.R., veuillez vous adresser à l'Agent Général

J.-P. Bédard

129. (VAPEUR). —Départ de: Ste-Angèle, 5.15, P.M.—Nicolet, 5.45—Montréal, 9.20—dimanche seulement.

Départ de: Montréal, 8.00 A.M.—Nicolet, 11.25—Ste-Angèle, 11.55, dimanche seulement.

N.-B.—A partir du 27, les trains 121, 122, 123 et 124, dont le service est actuellement en vigueur, entre Ste-Angèle et Victoriaville, seront supprimés jusqu'à nouvel ordre. Pour tout autre renseignement, relativement aux réserves de lits, de compartiments, chambrettes... etc., y compris sur les bateaux du C.N.R., veuillez vous adresser à l'Agent Général

J.-P. Bédard

130. (VAPEUR). —Départ de: Ste-Angèle, 5.15, P.M.—Nicolet, 5.45—Montréal, 9.20—dimanche seulement.

Départ de: Montréal, 8.00 A.M.—Nicolet, 11.25—Ste-Angèle, 11.55, dimanche seulement.

N.-B.—A partir du 27, les trains 121, 122, 123 et 124, dont le service est actuellement en vigueur, entre Ste-Angèle et Victoriaville, seront supprimés jusqu'à nouvel ordre. Pour tout autre renseignement, relativement aux réserves de lits, de compartiments, chambrettes... etc., y compris sur les bateaux du C.N.R., veuillez vous adresser à l'Agent Général

J.-P. Bédard

131. (VAPEUR). —Départ de: Ste-Angèle, 5.15, P.M.—Nicolet, 5.45—Montréal, 9.20—dimanche seulement.

Départ de: Montréal, 8.00 A.M.—Nicolet, 11.25—Ste-Angèle, 11.55, dimanche seulement.

N.-B.—A partir du 27, les trains 121, 122, 123 et 124, dont le service est actuellement en vigueur, entre Ste-Angèle et Victoriaville, seront supprimés jusqu'à nouvel ordre. Pour tout autre renseignement, relativement aux réserves de lits, de compartiments, chambrettes... etc., y compris sur les bateaux du C.N.R., veuillez vous adresser à l'Agent Général

J.-P. Bédard

On s'abonne à l'Actualité Économique \$2.00 par année, 25 sous l'exemplaire, à l'École des Hautes Études commerciales et dans les principales librairies de la province.

RESTEZ,
RESTEZ SUR
VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres,
vos Enfants
seront heureux

DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE DES TOMATES

La culture des tomates pour la vente en nature, la fabrication des conserves et la consommation à la maison, s'est développée dans d'immenses proportions au Canada en ces dix dernières années. Comme une récolte hâtive de fruits bien mûrs rapporte toujours beaucoup plus qu'une récolte tardive, les producteurs devraient s'y prendre de façon à obtenir le plus gros rendement possible. Il faut pour cela de bons plants trapus et vigoureux, qui demandent une période de huit à dix semaines pour bien se former entre les semences de la graine et la plantation en pleine terre. Dans les parties les plus chaudes de l'Ontario, on sème généralement la graine en serre au mois de février; dans les régions plus froides, les semences peuvent être différées jusqu'au mois d'avril, mais l'époque moyenne des semences est le mois de mars. Lorsque la graine est semée trop tôt les plantes exigent un surcroît de repiquages et de soins, qui augmentent d'autant les frais de production.

La semence

On trouve à l'heure actuelle chez les principaux grainetiers des espèces sélectionnées des variétés principales, mais les planteurs qui désirent maintenant leur réputation comme producteurs d'un type de tomate connu ne devraient pas s'adresser aux grainetiers; ils devraient conserver chaque année la graine des meilleures plantes du champ et tenir séparément la progéniture de chaque plante. On peut améliorer par la sélection une variété et lui faire produire des fruits plus abondants, plus hâtifs et plus beaux. Une once de graine devrait produire de 2,000 à 2,500 plants, mais on fera bien d'en semer suffisamment pour être sûr d'avoir une bonne densité.

Variétés

Les Alacrité et Earliana sont sans doute deux des meilleures espèces pour la production de to-

matées hâtives, mais il y a aussi un certain nombre d'espèces d'Earliana connues sous différents noms, qui sont très bonnes. Les Shalk Jewel, John Baer et Bonny Best sont des variétés sur lesquelles on peut compter pour la récolte principale. La Rose de Jain est une très bonne espèce rose du type Earliana, et la Livingston Globe une variété rose tardive.

Le sol

Il vaut beaucoup mieux semer sur terrain préparé. Un terrain idéal est celui que l'on obtient en empilant l'hiver précédent des touches successives de morceaux de gazon sablo-argileux et de fumier. Toute la masse de gazon et de fumier sera bien pourrie lorsque l'automne arrivera et formera un bon composé riche. On retourne alors le tas après l'avoir coupé en branches minces, du dessus jusqu'au fond, avec une bêche bien aiguisée. On le retourne une deuxième fois avant que l'hiver s'établisse pour qu'il soit homogène et bien émietté. Il est parfois nécessaire d'ajouter au terrain du sable propre de rivière pour avoir un bon écoulement.

Semences

On a pour habitude de semer la graine claire, à la volée ou en lignes, sur tablettes ou dans des boîtes mesurant 11 pouces par 24 pouces et contenant de 3 à 4 pouces de terreau. Dans le fond de ces boîtes, il devrait y avoir au moins six trous de tarière d'un demi-pouce pour que l'égouttement de l'eau puisse se faire facilement. On peut aussi employer pour le fond un fort grillage de cinq mailles au pouce. Après que la graine est semée, on la recouvre de un quart de pouce de terreau et on met les tablettes dans une serre ou dans une couche chaude. On peut très bien employer des pots pour de petites quantités de plants ou pour les parties dans la maison. Certains producteurs qui emploient des couches chaudes préfèrent semer la graine directement dans la couche même. On ouvre des sillons de un quart de pouce à une demi-pouce de profondeur à 4 pouces d'écartement et on sème la graine modérément épaisse dans ces sillons. On la recouvre ensuite avec du terreau tamisé, de préférence un terreau

Expédition des abeilles en paquets

Il existe une demande croissante aujourd'hui pour les abeilles en paquets, spécialement dans l'Ouest du Canada et les régions où l'hiver est très rigoureux. On sait que les abeilles s'expédient en paquets tout aussi facilement que les oeufs en caisses, les pommes de terre en sacs, le foin en balles, etc....

Il y a certaines précautions à prendre dans le traitement d'une expédition et celles-ci sont expliquées par C.B. Gooderham, B.S.A., l'apiculteur du Dominion, dans le feuillet offert au public agricole par le Bureau des Publications du Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

La demande des paquets d'abeilles est née de l'expansion rapide de l'apiculture, spécialement dans l'Ouest du Canada, chez les apiculteurs qui désirent agrandir leurs ruchers ou chez ceux dont les ruches ont été affaiblies par le mauvais hivernage.

Les abeilles expédiées en paquets sont pour la plupart de jeunes abeilles qui n'ont encore que peu ou point butiné et qui conviennent bien pour remplacer la population d'une ruche.

Le paquet le plus commode pour l'expédition est le paquet sans rayons, pesant deux livres. Il contient environ 10,000 abeilles. Un certain nombre d'expéditeurs, spécialement dans l'Ouest du Canada, préfèrent le paquet de trois livres, s'imaginant que la livre supplémentaire permettra à la nouvelle colonie de se développer plus rapidement mais les expériences n'ont pas démontré que ce supplément de 5,000 abeilles soit d'une utilité réelle.

Les paquets peuvent être envoyés par la poste ou par l'express, comme l'acheteur le désire, mais M. Gooderham recommande l'expédition par express, surtout si l'expédition contient plusieurs paquets.

Les paquets d'abeilles sont le moyen le plus rapide et le meilleur marché qui s'offre à l'apiculteur sablonneux, que l'on presse fermement sur la semence.

commercial qui désire agrandir son commerce par un système de ruchers auxiliaires.

Il se perd souvent beaucoup d'abeilles au Canada pendant l'hiver et un grand nombre de colonies périssent avant que la saison active commence. Les pertes de ce genre sont déplorables, et beaucoup d'entre elles peuvent être évitées, mais on peut les remplacer facilement et sans grands frais par des paquets d'abeilles au printemps.

Dans bien des cas les colonies sont tellement affaiblies pendant l'hiver qu'elles ne peuvent se développer suffisamment pour la récolte principale de miel. Laissez-les à elles-mêmes, de telles colonies ne rapportent rien mais lorsqu'on leur adjoint un paquet de deux livres de jeunes abeilles au printemps, elles comptent bientôt parmi les meilleures productrices.

Ceux qui achètent des paquets d'abeilles feront bien d'apprendre à les traiter, sinon ils n'en tireront pas des résultats satisfaisants et il peut en résulter de grosses pertes. M. Gooderham traite ce sujet à fond dans son feuillet.

(Publié par le Directeur de Publicité, Ministère Fédéral de l'Agriculture, Ottawa.)

Comment prévenir la perte d'humidité dans le verger

(Notes des fermes expérimentales)

Il est essentiel que la terre du verger contienne une bonne provision d'humidité, sans cela il serait impossible d'obtenir une bonne récolte de fruits. Si la terre est trop sèche au commencement de la saison, les fruits ne nouent pas bien; si l'humidité fait défaut pendant l'été et l'automne, il ne prennent pas bien leur grosseur; enfin, si le sol est sec lorsque l'hiver s'établit, il est fort à craindre que les racines de l'arbre ne succombent aux froûs. On voit par là combien il est important de prendre tous les moyens pour conserver l'humidité du sol lorsqu'il est à craindre qu'elle ne fasse défaut.

Les feuilles des récoltes, l'herbe et les mauvaises herbes, enlèvent au sol une énorme quantité d'eau qui est exhalée dans l'air par transpiration; ceci a été constaté dans les expériences faites aux fermes expérimentales et ailleurs. On peut prévenir au moins une partie de ces pertes en supprimant les mauvaises herbes par des binages et des sarclages effectués dès le commencement de la saison; quand bien même ces binages devraient être interrompus plus tard et que les mauvaises herbes se remettraient à pousser, on aura du moins conservé l'humidité pendant la pre-

CARTES PROFESSIONNELLES

W.-H. FONTAINE, O. D.
SPECIALISTE POUR LA
VUE, diplômé de l'Institut
K.C.H.O.S., Kansas City
Mo. Licencié et Diplômé
de la A.O.O.P.Q.

OPTOMETRISTE
OFFICIEL DU
CANADIEN PACIFIQUE

SPECIALITE
Maux de tête. Yeux
croches redressés sans opé-
ration.

Livraison immédiate de
tout ouvrage. Consulta-
tions: lundi, mardi, mer-
credi et jeudi 9 a.m. à
6 p.m., vendredi et samedi
de 9 a.m. à 9 p.m.

492 St-Maurice, Tél. 965

A.-J. Gouin & Cie.

Assurances Générales

Feu, Vie, Accidents,
Maladies, Responsabilité
des Patrons, Bris de Gla-
ces, Auto, Voitures, Golf,
Pluie.

Bureau établi depuis plus
de 30 ans
Tél. 114, 4 Du Platon

J.-A. Trudel, J.-E. Guillet

Trudel & Guillet
Notaires

Argent à prêter, Règle-
ments de faillites et de
successions. Examens de
titres, difficultés commer-
ciales. Collection, etc.
Bureau: 36, rue Alexandre
Tél. Bell 491, 3-Rivières

Jules Caron

Architecte

30, rue Bonaventure,
Tél. 720

Les Trois-Rivières



mière partie de la saison; ce qui est grandement à désirer.

Un excellent moyen pour conserver l'humidité est ce que l'on appelle le paillis de gazon. On étend une couche d'herbe sur la terre, sous les arbres; on empêche ainsi la pousse des graminées et des mauvaises herbes, et l'on conserve l'humidité.

W.-T. Macoun,
Horticulteur du Dominion.

l'Hygiène dans la province de Québec

Québec, 30. — Le docteur Les-
sard et le docteur Nadeau, res-
pectivement directeur en chef et
assistant-directeur du service de
l'hygiène de la province de Qué-
bec, déclarant qu'au delà de 650,
000 personnes habitant les dis-
tricts ruraux de la province, ont
reçu la protection du service de
l'hygiène provinciale. L'amélio-
ration des conditions d'hygiène
dans la province s'est produite
surtout durant ces quatre
derniers années. La mortalité
infantile et la mortalité gé-
nérale ont diminué grâce aux uni-
tés sanitaires. Le docteur Les-
sard dit qu'il y a actuellement
trente-trois unités, possédant des
unités sanitaires parfaitement
organisées. Aucune province du
Canada peut se vanter d'avoir au-
tant d'unités sanitaires et même
si l'on compare le résultat atteint
dans la province de Québec nous
sommes en avant des États-Unis.

Tél. 233

Chs Bourgeois

B.A. LL. M.

Avocat

26, rue St-Joseph 26

Dr Roch Hébert

Spécialiste

Maladies des yeux, des
oreilles, du nez et de la
gorge.

Heures de consulta-
tions:—
9 à 12 heures a.m.
1 à 5 heures p.m.
7 à 8 heures p.m.

58 Royale — coin Plaisance
Tél. — 1425.

A.-E. HUNT KING, D. C.

Docteur en Chiropratique

Trois-Rivières

6a, rue Alexandre Tél. 1913

Shawinigan Falls

26-5ème rue Tél. 725

Grand'Mère

121, rue St-Jacques, Tél. 497

Tél. 1299-J

Joseph Barnard

Avocat

108, rue Des Forges

Tél. 1059

Jean-Marie Bureau

B.L., LL.B.

Avocat et Procureur

38, rue Hart

Les Trois-Rivières

Bureau à Ste-Anne-de-
la-Pérade chez M. D. La-
nouette, le 1er et le 4ème
samedi de chaque mois.

Tél. 930 Casier Postal 310

Jacques Bureau, C.R.

Philippe Biqué, C.R.

Georges Gouin, B.A.

Léon Girard, LL. L.

Bureau, Biqué, Gouin & Girard

Avocats

4, Des Forges

Edifice Power

Les Trois-Rivières

Tél. Bureau 1059

Résidence 1959f

Alphonse Lamy, L.L.L.

NOTAIRE

Argent à prêter, admi-
nistration, règlement de
successions, etc.

38, rue Hart, 3-Rivières

Bureau du soir, le vendredi
de 7 à 8 heures

Casier Postal 556—Tél. 235

J.-A. Lemire, LL.L.

Notaire

Cessionnaire des greffes
des notaires P.-O. Guillet
et P.-L. Hubert. Place-
ments sur hypothèques et
débitures. Administration
générale.

40, Alexandre, (Coin Hart)
Les Trois-Rivières

Téléphone: 592
G.-H. Robichon, C.-R.,
Léon Méthot, C. R.

Robichon & Méthot
AVOCATS

Edifice Banque
Canadienne Nationale
Entrée: 35, rue Hart,
Les Trois-Rivières.

Dr J.-A. Rousseau

Directeur du Dispensaire
Antivénérien.

Bureau privé de:
10 a.m. à 4 p.m., et
7 p.m. à 8 1/2.

Maladies des voies urinaire

Maladies des femmes

Maladies de la peau

Tél. 119 28, rue Royale

Dr Auguste Panneton

Spécialiste pour maladie
des yeux, des oreilles, du
nez et de la gorge.

Consultations: 1.30 hre
à 4.30 hres tous les après-
midi.

Le soir: Lundi, mercredi
et vendredi, de 7 à 8 et sur
rendez-vous.

Tél. Bell 526

65a, Avenue Lavolette

U.-J. Asselin,
Ernest-L. Denoncourt

Asselin & Denoncourt

Architectes

Edifice Ameau, 6e étage.

Téléphone: 963

Tél. Bureau: 658 Rés.: 2274

Dr J.-H. BELAND

Chirurgien-Dentiste

Extraction des dents

sans douleurs. Traite-
ment de la Pyorrhée par
la Vaccinothérapie. Tra-
vaux dentaires exécutés a-
vec soin et promptement.

Heures de Bureau: De 8
a.m., à 5 p.m. Le soir de
7 à 8 heures.

Bureaux: 26, Des Forges

Tél. 1526

Docteur R. Dugré

Des Hôpitaux de Paris,
Lyon, New-York

Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph

SPECIALITES

Chirurgie des organes gé-
nito-urinaires, du sys-
tème osseux et du tube
digestif.

Consultations:

Au bureau: 2 à 4 hres et
7 à 8 hres p.m.

A domicile sur rendez-vous.

56, Ave Lavolette

Téléphone: 328 et 329

ROGER BISSON

Avocat et Procureur

EDIFICE AMEAU

6e Etage

Angle Notre-Dame et
Alexandre

TROIS-RIVIERES

Téléphone Bell 1900

DUPLESSIS, LANGLOIS

& LAMOTHE

Avocats

4, St-Joseph, 3-Rivières

Tél. 328-329 C.P. 640

HENRI BISSON

Comptable et Liquidateur

Syndic en matière de
faillite. Règlement entre
débiteurs et créanciers.

Perception et achat de
comptes. 35 ans d'expé-
rience à votre service.

Edifice Ameau, 6e étage

Angle N.-D. et Alexandre

TROIS-RIVIERES

Tél. Bureau 1158

Résidence 988

J. U. GREGOIRE

Notaire

Argent à prêter, Examens
de Titres, Assurances,
Collections, etc.

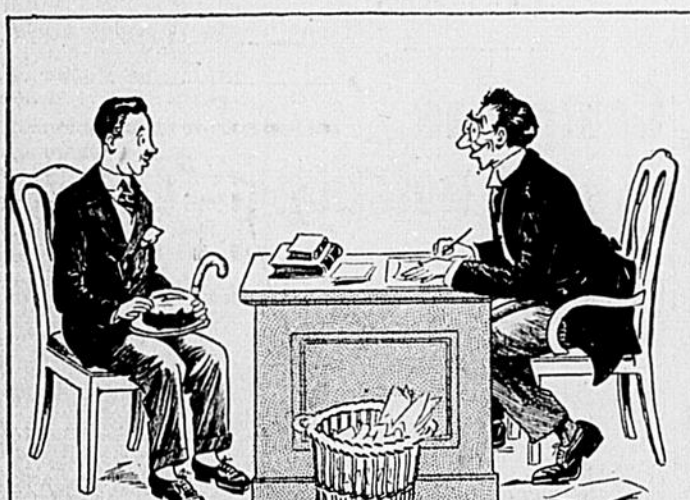
13, rue Hart, 3-Rivières

Bureau à St-Maurice, du
samedi midi au lundi midi.

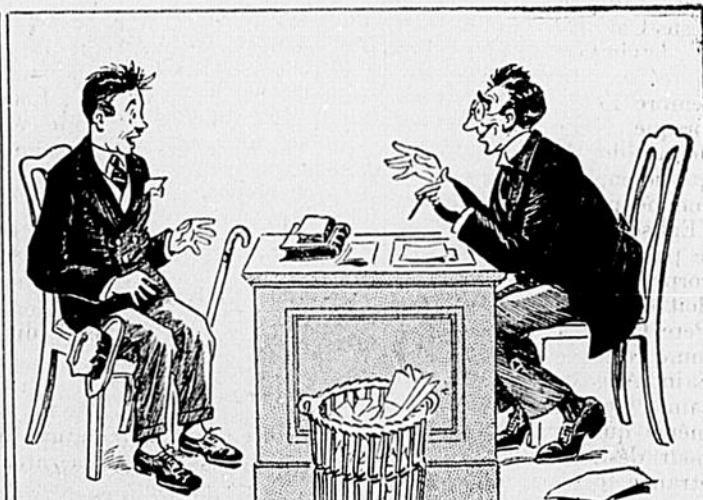
Propriétés à vendre

T'a pas ?

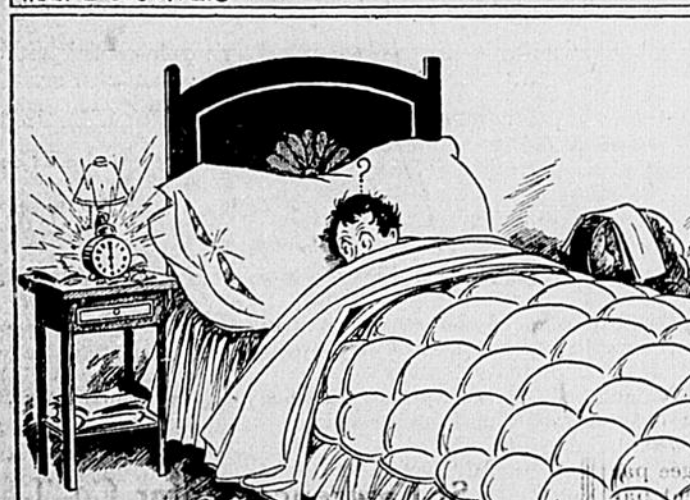
par RACEY



Tas-pas déjà eu la surprise de ta vie en entendant l'proprio-
te dire qu'il a décidé de faire tapisser la maison à
neuf à ses frais —



et perdu presque l'usage de la parole lorsqu'il l'annonce
ensuite qu'il songe à réduire le loyer à cause de
la dégringolade du marché —



mais soudain, le réveille-matin vient rompre le
charme et te rappeler que c'est aujourd'hui le
déménagement —



Tas-pas déjà essayé une BLACK HORSE? C'est un
vrai 'rêve' de satisfaction. 85f

dites simplement —

"Bière Black Horse Dawes
s.v.p."!



Tribune Ecclésiastique

Le mois de notre Mère

Dans son grand désir de tout faire servir à l'édification de ses enfants, l'Eglise favorise les resemblances entre les solennités du christianisme et les différentes époques de l'année. La chute des feuilles amène, le mois des morts, la renaissance du printemps apporte le réveil spirituel des âmes du temps de Pâques. De même nous pouvons trouver plusieurs symbolismes qui nous expliquent pourquoi l'Eglise a choisi le mois de mai pour honorer la sainte Vierge.

Le mois de mai vient immédiatement après Pâques, c'est comme le prolongement des grandes solennités pascales, comme le complément des grâces que nous y avons reçues. Encore tout pénétrés des grâces de la Résurrection, nous venons remercier Marie de la grande part qu'elle a eue dans l'œuvre de notre Rédemption, nous venons supplier la Médiatrice de toutes grâces de continuer à répandre ses trésors sur nos âmes. "Nous passons donc ainsi de la table eucharistique à l'autel de Marie, des bras d'un père, sur le cœur d'une mère."

Le mois de mai est le mois des fleurs. Depuis de longs mois, la neige et les frimas ont recouvert la terre. Aujourd'hui elle a déposé ce triste vêtement pour se revêtir de verdure, et ce mois verra réapparaître les fleurs, qui viendront embellir nos bois et nos parterres. N'est-ce pas là l'image de Marie? Les fleurs ne sont-elles pas les plus beaux ornements de la nature, ne semblent-elles pas être quelque chose du ciel? Elles symbolisent donc l'âme de Marie, la plus belle, la plus sainte, la meilleure des créatures. L'Esprit-Saint n'a pas dédaigné ces images, il compare Marie au lys, éblouissant de blancheur; l'Eglise dans ses litanies nous fait voir en elle la rose mystique, la reine des fleurs, symbole de l'amour; la pratique des gens a consacré l'image de l'humilité dans la violette, qui se dérobait dans l'herbe mais que son parfum trahit, image de l'humilité de Marie, toujours inconnue aux yeux des hommes, mais riche aux yeux de Dieu. N'est-ce pas là aussi l'image des âmes dévouées à Marie, qui, fécondées par la rosée des grâces célestes que Marie fait pleuvoir sur elles, font épanouir en elles les fleurs de toutes les vertus.

Le mois de mai est l'aurore de l'été. L'aurore finit la nuit et commence le jour, elle est la messagère de sa douce lumière, elle invite la nature à sortir de son sommeil, elle dégage et répand en tout lieu la brise matinale, et prépare insensiblement les voies à ces torrents de chaleur et de vie qui tout à l'heure inonderont les espaces. Le mois de Marie est bien l'aurore de l'été, il finit la "nuit" de l'hiver, il commence le "jour" de l'été. Par la lumière et la chaleur toujours plus abondante de son soleil, il prépare les voies à la grande chaleur et à la brillante clarté de l'été.

Marie est une aurore spirituelle, l'aurore de notre salut. Les quarante siècles précédant la venue du Rédempteur, sont comme une nuit profonde, nuit d'ignorance, d'erreur, de péché. Les justes de l'Ancienne Loi réclamaient à grands cris la venue du Libérateur... Marie vient de naître, c'est l'aurore du jour nouveau, du jour qui apporte la joie au monde. Ce n'est pas encore la sainteté infinie de l'homme-Dieu, c'est l'Immaculée-Conception, répandant par toute la terre sa lumière, et cette aurore de sainteté ne fait que s'accroître jusqu'au moment de la maternité divine, où elle donne au monde le vrai soleil de justice répandant sa lumière et sa chaleur par toute la terre. Puisse notre dévotion à Marie être pour nous l'aurore de la sainteté! Puisse cette dévotion augmenter toujours jusqu'à notre mort, où nous attendrons alors le plein jour la lumière éternelle!

Le mois de mai est le mois des semences. Aux premières heures de ce mois, le labourage confie à la terre les grains qui germeront et rendront cent pour un. Ces semences sont l'espoir de l'humanité, la garantie de sa vie. N'est-ce pas Marie qui a semé durant tout

le mois de souffrances, d'humilité, de prières, pour en récolter des grâces de choix. Nous aussi, âmes chrétiennes, profitons du mois de Marie pour faire nos semences pour l'éternité. Rappelons-nous que la grâce divine seule pourra leur donner la croissance. Si les grâces partent du Cœur de Jésus, elles doivent passer par les mains de Marie, l'universelle Médiatrice. Semons donc des couronnes d'Ave, nous en récolterons des fruits de salut pour nos âmes.

Albert Berlinguette, O.M.I.
L'Étincelle du S.C.

La Sainte Eglise

Bien des fois déjà, nous avons contemplé l'idéal beauté du Christ. Aujourd'hui, étudions les chrétiens et cette grande et noble famille des enfants de Dieu, qui s'appelle l'Eglise catholique.

Oh! qu'elle est belle cette sainte Eglise! Belle dans son divin exemplaire, qui n'est autre que l'ineffable société du Père, du Fils et du Saint-Esprit, vivant dans la lumière et dans l'amour et nous appelant à partager leur bonheur. Le but de l'Incarnation, nous dit saint Jean, "c'est que notre société soit avec le Père et le Fils" (I. Jean, 1,3). L'Eglise est l'image visible de cette famille invisible de Dieu.

Elle est belle dans son Chef le roi Jésus. Car pour rendre plus harmonieux le concert de nos louanges à la Très Sainte-Trinité, Jésus, le Fils de Dieu est venu mêler sa voix à la nôtre. Ainsi par le Christ, Dieu reçoit une gloire et un amour infinis, et par le Christ, l'Eglise reçoit également une grandeur et une beauté infinies!

Elle est belle dans ses membres qui sont nos âmes créées à l'image de Dieu, et par là déjà si belles; mais surtout nos âmes, emportées du sang du Christ et resplendissantes de la Vie divine. Quand au Ciel, toute cette splendeur apparaîtra dans son éclat, on les verra "briller comme le soleil—Fulgurent eicut sol!"

Nos corps eux-mêmes, associés sur terre aux travaux de notre âme seront éternellement associés à sa gloire et lumineuse comme elle. Elle est belle dans la merveilleuse union du Chef et des membres, unis ensemble comme l'époux avec son épouse, comme le tronc de la vigne avec ses rameaux, comme la tête avec les membres. "Le Christ total," disait saint Augustin, "c'est le Christ et les chrétiens." Et le grand Docteur ajoutait: "Réjouissons-nous, nous sommes, non seulement chrétiens, mais le Christ; Lui, la tête, nous les membres; Lui et nous, le Christ total!"

Elle est belle dans la triple séjour où elle nous apparaît. Sur terre, elle est la barque de Pierre sans cesse assaillie par la tempête et sans cesse préservée miraculeusement du naufrage. —Au Purgatoire, elle se purifie avec un admirable abandon, pour s'unir à la Sainteté infinie. —Au ciel!... Qu'ici toute langue se taise! Impossible de décrire ces magnificences!

Elle est belle dans sa divine Autorité. Quand elle me commande, c'est à Dieu même, à Dieu seul que j'obéis. Que le Pape me parle comme Docteur infallible, ou comme Chef suprême de l'Eglise, la parole du Christ est toujours vraie: "Celui qui vous écoute, m'écoute moi-même." Donc être avec le Pape, c'est être avec Jésus-Christ; s'éloigner du Pape, c'est quitter le bon chemin; juger le Pape, critiquer ses décisions, c'est être condamné soi-même. Car en nous disant: "Ne jugez pas et vous ne serez pas jugé". Jésus nous défend surtout de juger nos supérieurs et spécialement le Pape. Supposons même que le Pape se trompe en commandant, je ne me tromperai jamais en obéissant; Dieu bénira mon obéissance et la rendra victorieuse et féconde.

Elle est belle par l'universalité de son empire. "En droit," il est aussi vaste que le monde. Toutes les âmes lui appartiennent, toutes, sans exception sous tous les cieux et dans tous les temps. En fait, elle a des limites précises, des circonvallations extérieures éblouissantes, avec une grande "porte visible", qu'on appelle le Baptême. Ceux-là seuls font officiellement partie de l'Eglise qui ont passé par la porte visible. Et qui suivra-t-elle leur bonheur? Ils y trouvent, avec les Sacraments, une surabon-

dance de vie divine et des secours précieux qui leur rendent plus faciles le salut et la sainteté. Oui, mais enfin il y a encore une "porte invisible." Quand, fût-ce au sein de l'hérésie, du schisme, ou même de l'infidélité, une âme de bonne foi, par une miséricorde toute gratuite, s'unit à Dieu par la charité, elle devient fille de l'Eglise; et ayant l'Eglise pour Mère, elle a aussi Dieu pour Père. Et ce n'est qu'au jour du Jugement, que nous verrons les multitudes d'élus que le Christ sauve ainsi, en les unissant à l'âme de son Eglise!

Elle est belle dans sa divine Hiérarchie, avec le Pape, les évêques et les prêtres. Au sein des vicissitudes humaines, des empires qui s'écroulent, des constitutions qui changent, seule la hiérarchie de l'Eglise reste immuable comme le roc; et cela seul révèle sa divinité. Et son but, ce n'est pas seulement d'instruire les fidèles et de leur donner la Vérité, mais encore d'infuser en eux la Vie divine. Le sacerdoce est dans l'Eglise ce que la paternité est dans le monde. C'est le pouvoir de prendre la Vie divine à sa source et de la communiquer aux âmes. Le prêtre est une artère qui charrie la lumière, la grâce, le sang de la Rédemption à travers tout le corps mystique du Sauveur.

Enfin, car il est impossible d'énumérer ici toutes les beautés de l'Eglise—"Elle est belle dans l'intime union de ses membres entre eux, dans la Communion des Saints." Dans les sociétés humaines, les âmes sont juxtaposées; ici elles sont unies, elles se pénètrent réciproquement, elles font corps ensemble, semblables à ces éléments, qui saisis par une force interne et souveraine, adhèrent les uns aux autres et composent un tout vivant. Ainsi des âmes dans l'Eglise. Une même sève divine circule incessamment en elles. Elle y entre par le Baptême, s'entretient par les Sacraments, les fait vivre d'une même vie; et en les rattachant toutes à Dieu, les unit avec Lui et entre elles de l'union la plus haute; en sorte que, quels que soient leurs noms, leurs langues, leurs lieux, elles ne forment vraiment toutes ensemble qu'un seul corps: "unum corpus multi sumus", le corps du Christ: "Corpus Christi", corps unique, admirablement beau, car composé d'âmes immortelles, n'ayant en lui qu'un seul esprit et un même cœur: "Cor unum et anima una," admirablement beau encore, car, au lieu de perdre chaque jour quelque chose et d'aller à la mort, comme le nôtre, ce Corps va à la vie, grandit toujours et s'incorpore sans cesse de nouvelles âmes sans perdre les anciennes.

O sainte Eglise, c'est toi qu'apercevait le prophète sous la figure du camp des Hébreux; c'est de toi qu'il chantait: "Que tes pavillons sont beaux, ô Israël: Que tes tentes, sont belles, ô Jacob." C'est de toi qu'il prophétisait: "Celui qui te bénira sera béni lui-même, et maudit celui qui te maudira." (Nombres, 24). Puissent tous tes fils apprécier leur bonheur et t'aimer comme la famille des enfants de Dieu. On raconte que dans son agonie, sainte Thérèse fut un instant troublée par la pensée des terribles jugements du Seigneur. Mais bientôt la confiance, la paix, la joie reparurent sur ses traits: "Après tout," se disait-elle, "je suis enfant de l'Eglise." Elle mourut dans l'allegresse. Nous n'avons ni les vertus, ni les mérites de "la Santa"; mais nous possédons le titre qui faisait son espérance. Et si nous aimons l'Eglise comme la meilleure des mères, si nous l'environnons de respect et d'obéissance filiale, comme Thérèse, nous mourrons dans la paix, et comme elle nous pourrions redire: "Après tout, moi aussi, je suis enfant de l'Eglise."

—St-Jean Bte de la Salle
Marie avait pour demeure le ciel parce qu'elle y vivait continuellement par ses brûlants desirs; elle avait pour école l'éternité, les choses de ce monde ne lui étant rien; elle avait pour maître la vérité divine elle-même, dont elle suivait en tout les inspirations; elle avait pour miroir la divinité, parce que les yeux fixés sans cesse sur Dieu, elle se conformait toujours à la divine volonté.

Taulère
Le jour de Pâques, en sortant du tombeau, il restait à Notre-Seigneur, en tout, pour fonder son royaume... une âme, la seule qui n'eût point fait naufrage au moment de la Passion. C'était sa Mère, la Mère des douleurs,

Donnez-nous notre pain quotidien

Painem? Quel est ce pain? Sans doute, c'est le pain matériel qui nous nourrit, et tout ce qui est nécessaire à la vie du corps. Nous le demandons; car si les hommes plantent et cultivent, c'est Dieu seul qui donne à la terre sa fertilité. "Tous, remarque saint Augustin, nous sommes des mendiants à la porte du Père de famille, les riches eux-mêmes; car s'ils possèdent des trésors, c'est Dieu qui les leur a donnés. Que deviendraient-ils, s'il retirait d'eux sa main protectrice? Que de riches réduits à l'indigence!" Les journaux ont raconté que descendant de onze empereurs et de trente rois la dernière des Lusignan mourut à l'hôpital!...

Nous ne demandons que du pain, nous rappelant la recommandation de saint Paul: "Ayant des aliments et de quoi nous couvrir soyons contents." (I Tim. 6, 8). Pour le surplus nous nous abandonnons à la Providence; et notre bon Père répond à notre confiance avec une magnifique libéralité: sa terre est comme une table splendidement chargée de toutes sortes de mets, de fruits exquis et de fleurs charmantes.

Et ce pain nous ne le demandons que pour le jour présent: Hodie? Car Notre-Seigneur nous a dit: "Ne vous inquiétez pas du lendemain. A chaque jour suffit son mal." (Matth. 6, 34). Une sage préoccupation, oui; mais pas d'inquiétude exagérée provenant d'un attachement trop vif aux biens de la terre ou d'un manque de confiance en Dieu.

Ce pain nous l'appelons: "Notre; Panem Nostrum", car si c'est Dieu qui nous le donne, en fécondant nos moissons ici comme tous les jours, il réclame notre concours: "Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front."—Aide-toi; le ciel t'aidera.

Mais avec le pain de nos corps, ce que nous demandons surtout c'est le pain de nos âmes et tout ce qui nous est nécessaire pour nous sauver et nous sanctifier; car dans le Pater, Notre-Seigneur nous enseigne non seulement ce que nous devons désirer, mais l'ordre dans lequel nous devons désirer; et si après les grands intérêts de Dieu cette demande est la prière de celles que nous faisons pour nous-mêmes c'est qu'elle est la plus excellente et la plus nécessaire. Le corps n'est que l'écrin; la perle précieuse de cet écrin, perle d'un prix inestimable, c'est l'âme, l'âme ornée de la Grâce, de la Vie divine et éternelle. La grâce, c'est le Ciel, dans son germe; Mille fois heureuse l'âme en état de grâce: Mille fois malheureuse l'âme en état de péché mortel: ... O Père donnez-nous toujours ce Pain de la Grâce sanctifiante!

Parmi toutes ces grâces sanctifiantes et actuelles, il en est une, d'une excellence incomparable, car elle contient l'Auteur même de la Grâce, le Pain Eucharistique! C'est à dire le Corps et le Sang de Jésus-Christ, Jésus tout entier avec sa Divinité et son Humanité. Dans son célèbre Décret du 20 décembre 1905, Pie X atteste "que lorsque Notre-Seigneur nous ordonne de demander notre pain quotidien, il faut entendre par là, comme presque tous les Pères de l'Eglise l'ont enseigné, non pas tant le pain matériel, la nourriture du corps, que le pain eucharistique qui doit être reçu tous les jours." Le Père Couet a rempli un gros volume de ces témoignages des Pères. Saint Augustin, saint Ambroise et saint Cyprien, etc., remarquent même que saint Mathieu se sert pour désigner ce pain, d'un mot étrange, forgé par lui et qu'on ne retrouve nulle part ailleurs, ni dans la Bible, ni dans les auteurs profanes: Notre pain substantiel, traduit en français par le mot Quotidien, et ils y voient la désignation de ce Pain qui est au-dessus de toute substance créée, le Corps sacré du Sauveur. C'est sur cette divine parole que s'est fondé dans l'Eglise l'usage très saint de la Communion fréquente et quotidienne.

De là une double conclusion: 1o—S'il est vrai que Notre-Seigneur en nous dictant cette quatrième demande avait principalement en vue la sainte Eucharistie, il s'engageait donc à nous donner à tous cet adorable sacrement; car évidemment il ne nous aurait pas fait demander ce qu'il n'eût pas voulu nous donner. Il s'engageait ensuite à mettre ce Pain à un prix abordable. S'il avait réservé ce Pain des anges, à une élite, Notre-Seigneur aurait pu le faire acheter par des vertus exquises, des sacrifices héroïques, un amour très pur. Mais non; le Sauveur de tous met le Pater sur les lèvres de tous; il veut donc se donner à tous. Or, du peuple, qu'attendre, sinon une sainteté plébéienne, faite sans doute de pureté de conscience, de vertus d'état, de commandements accomplis, mais dans une mesure médiocre, avec des lacunes, des ignorances, de nombreuses et graves défaillances; en un mot, une sainteté ru-

dimentaire, si bien résumée par Pie X en ces deux mots: "l'état de grâce et une intention droite."

2o—Notre-Seigneur nous invite à mettre nos desirs en conformité avec nos paroles; et par conséquent à désirer sincèrement recevoir tous les jours la sainte Communion. Et certes, si le grand Ami de nos âmes nous appelle à lui chaque jour, c'est évidemment que cette Communion quotidienne nous est éminemment bonne et avantageuse, qu'elle doit être notre régime normal, et qu'elle est nécessaire à notre santé spirituelle, comme les repas réguliers et quotidiens le sont à la santé du corps. Notre baptême lui-même nous presse de désirer la Communion, car au témoignage des Théologiens, il ne nous incorpore au Sauveur qu'en vertu de l'Eucharistie, qui est essentiellement le pain de vie, et il peut se définir, dit le Père de la Taille (p. 38), le Sacrement de la Communion de désir; il est comme une main tendue vers la source des biens célestes et qui capte déjà les eaux de la grâce qui s'en échappent. Ainsi la Communion ratifie le Baptême; tout au contraire, l'éloignement de la Table sainte est un démenti aux vœux du Baptême; c'est pourquoi la rénovation des promesses baptismales a sa place tout indiquée au jour de la première Communion. Mais, si tout chrétien doit désirer le Pain des anges, combien plus les âmes ferventes! Quand vous ne communiez pas sacramentellement, écrit sainte Thérèse commentant cette demande du Pater, faites le spirituellement, et vous en retirerez le plus grand fruit. Cette communion de désir est la meilleure préparation à la communion sacramentelle; elle charme Notre-Seigneur qui désire tant être désiré: Sicut sicut; elle entretient en nous la ferveur et l'amour de Jésus. Donc, chaque matin, en révisant notre Pater, faisons de cette quatrième demande une Communion spirituelle: O Père, donnez-nous aujourd'hui notre Pain quotidien, tout ce qui nous est nécessaire pour le corps et pour l'âme, pour la vie présente et la vie future, mais surtout embrassez nos âmes d'amour pour le Pain qui donne la vie au monde.

Et, si à raison de mes devoirs d'état, de ma santé ou de tout autre motif, je ne puis communier sacramentellement, venez au moins spirituellement dans mon cœur et daignez m'apporter toutes les grâces dont j'ai besoin pour mieux vous aimer: Oh! oui, Panem nostrum quotidianum da nobis hodie!

Encyclique sur le 15ème centenaire de saint Augustin

Une encyclique a été publiée par le Pape Pie XI à l'occasion du 1,500ème anniversaire de la mort de saint Augustin.

Dans ce document, le Saint-Père exalte saint Augustin à deux points de vue: comme docteur de l'Eglise, et comme saint, et il attire ensuite l'attention des fidèles sur le congrès eucharistique qui s'ouvrira le 7 mai à Carthage, où saint Augustin fut évêque, il y a 1,500 ans.

Le Souverain Pontife déclare que les enseignements de saint Augustin sont encore importants de nos jours, principalement les opinions qu'il émit dans son livre "La cité de Dieu", dans lequel il discute les relations entre l'Eglise et l'Etat.

"Saint Augustin recommanda la soumission à l'Eglise," dit l'encyclique, "montrant que la fin de l'homme est Dieu, et que les moyens d'atteindre cette fin sont dans le bon usage des créatures de Dieu, et que les deux sont contenus dans l'Eglise catholique, avec sa direction constante et l'autorité qui repose dans son chef visible, le Souverain Pontife."

L'encyclique recommande enfin au clergé et aux chrétiens d'imiter saint Augustin sous le rapport de tous dans leur adhésion au Christ et à son Eglise, et de prier pour que le pays de saint Augustin grandisse dans la prospérité.

Le Mois de Marie

C'est à saint Philippe de Néri, au XVIème siècle, qu'on fait remonter la dévotion au Mois de Marie. Mais elle fut surtout propagée par les Jésuites, et principalement par le Père Mazzoroli. Pie VII, étant rentré à Rome pendant le mois de Marie, accorda le 21 mars 1815, des indulgences à tous les fidèles qui feraient, pendant le mois de mai, quelques prières en l'honneur de la sainte Vierge. De Rome, cette dévotion se répandit rapidement dans toute l'Europe et dans toutes les parties du monde. —Retrempons-nous, durant ce beau mois, dans l'amour de notre bonne Mère du Ciel.—O Jésus, aidez-nous à

bien aimer Marie et à la faire aimer!

Cette année, nous célébrerons pendant ce mois, de bien belles fêtes: 1o—L'Ascension de Notre-Seigneur. Ce jour-là, notre humanité est élevée en Jésus au ciel et sur le trône même de Dieu: C'est l'achèvement de la Rédemption!

2o—La Pentecôte. Du haut du ciel, Jésus envoie le Saint-Esprit à ses Apôtres et à son Eglise!

3o—La Très Sainte Trinité, le mystère central de la religion: c'est au grand Dieu en Trois Personnes que nous devons consacrer toute notre vie, par Jésus et Marie.

4o—La Fête-Dieu, Fête du corps de Jésus réellement présent dans l'Eucharistie. Oh! si nous célébrions pieusement ces belles fêtes, surtout en y communiant, que nous charmerions le Cœur de Jésus, que nous sanctifierions notre âme et que nous enrichirions notre couronne éternelle!

Ayons toujours, après de nous, une image de Marie à vénérer, à invoquer. Pratiquons, surtout, cette dévotion si facile de porter sur nous sa petite médaille miraculeuse. Baisons-la avec une tendresse filiale—comme si notre Mère céleste inclinait vers nous son front chaste et sacré. Redisons le matin, à midi, le soir, à chaque instant du jour: O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous. Alors, dormons en paix sur son Cœur; elle veille sur nous et nous protège. —L'abbé Himonet

Graines de Semence Graines à gazons Etc LA PHARMACIE WILLIAMS

22, rue Hart Téléphone No 1
Seul Agent pour les remèdes Rexall et Chocolat "Billie Burke."

Téléphone: Bureau 919 Résidence: 606

HEURES DE BUREAU:
Tous les jours: de 1.30 à 4.30 p.m.
Le soir: MARDI et VENDREDI
de 7.00 à 8.00 p.m.

Dr Ls-Georges Godin

SPECIALISTE
MALADIES des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
8a RUE HART, LES TROIS-RIVIERES

LA SANTE DE VOS ENFANTS

Y songez-vous, chère Madame, en les laissant partir pour l'école après un déjeuner pris souvent à la hâte! Vous pourriez être tranquille si le matin, qu'ils soient en retard ou non, vous leur servez des mets qui viennent de chez

Uldéric Carignan Epicier

(Agent pour les Liqueurs Christin)
22, Badeaux, Phone 122-1749



AUTOMOBILES—CAMIONS—TRACTEURS
vendus par
St-Lawrence Motor Co. Limited
Vendeur autorisé Ford
99 rue St-Antoine
Téléphones: 1930—1931 Les Trois-Rivières, P. Q.
SUCCURSALE CHUTES SHAWINIGAN
au No 76, 5e Rue
Téléphone 912
Pièces de rechange Ford toujours en magasin.
St-Lawrence Motor Co. Limited
99, RUE ST-ANTOINE

SHAWINIGAN, GRAND'MÈRE ET LA RÉGION

Grand'Mère

La Cité de Grand'Mère vend une émission de \$68,000 de débetures à La Banque Canadienne Nationale

Lors d'une assemblée spéciale du conseil de notre cité la Banque Canadienne Nationale, conjointement avec la maison René T. Leclerc, de Québec, vient de se porter acquiescent d'une émission de \$68,000 de débetures portant intérêt à 5% et échéant par séries de un à trois ans, au prix de 97.78 plus l'intérêt accru.

En considération du marché actuel notre conseil juge que ce prix est convenable et comme la Banque Nationale était la plus haute soumissionnaire il leur a accordé cette vente. Les autres soumissionnaires furent: L. G. Baubien, & Cie, 97.29; Wood, Gundy & Co., 96.63; Dominion Securities Corp., 96.20; Mead & Company, 96.04; A. E. Ames & Co., 96.037; C. H. Burgess & Co., 94.52.

Formation d'un comité industriel:—M. l'échevin E. A. Lampron a soumis à cette assemblée du conseil une intéressante proposition à l'effet de former un Comité industriel qui s'occupera activement de faire venir de nouvelles industries. Cette proposition de M. Lampron fut secondée par M. l'échevin Louis Trépanier et recut l'approbation unanime de tous les membres du conseil. Elle se fit comme suit:

CONSIDÉRANT que la cité de Grand'Mère verrait avec satisfaction la venue de nouvelles industries dans les limites de sa municipalité;

CONSIDÉRANT qu'il y aurait lieu pour ce conseil de tenter toutes démarches sans ce sens;

CONSIDÉRANT qu'il serait à propos de former un COMITÉ DE PROPAGANDE INDUSTRIELLE auquel des membres de ce conseil seraient adjoints;

En conséquence il est proposé par M. l'échevin E. A. Lampron, secondé par M. l'échevin Louis Trépanier QU'UN tel comité soit formé immédiatement et qu'il soit composé de M. l'échevin E. A. Lampron, comme Président, de M. E. B. Wardle, ingénieur en Chef de la Canada Power & Paper Corporation, division Laurentide, de M. Fraser Keith, de la Shawinigan Water & Power Co., de Son Honneur le maire J. E. Guibord, de M. l'échevin Louis Trépanier et du Gérant de la Cité M. J. A. Bernier.

En considération des services rendus par un fonctionnaire municipal M. Frs Darchen, le conseil à l'unanimité lui vote une augmentation mensuelle de \$25.00.

Incendie chez M.H. Clouff

Un incendie a causé de graves dommages considérables à la propriété de M. Harry Clouff, rue St-Philippe, mardi midi. Mandés en toute hâte les pompiers, sous la conduite du Chef C. Hallé ont pu maîtriser les flammes et éviter une conflagration qui aurait pu s'étendre aux maisons des alentours.

Tout l'intérieur de la maison est considérablement endommagé par le feu, l'eau et la fumée, le ménage est presque totalement détruit et les pertes se chiffrent à plus de deux mille dollars, en partie couvertes par l'assurance.

Le feu a pris naissance dans un lot de tapiserie alors qu'on était à faire un ménage dans la maison.

Un commencement d'incendie mais qui fut vite contrôlé par nos pompiers se déclara le même jour quelques heures après le feu à la maison de M. Clouff, dans le bo-gage situé près du Laurentide Curling Club. Une cigarette ou une boumèche non éteinte jetée au hasard par quelqu'un mit le feu à des débris.

Nos évaluateurs municipaux

M. le Gérant de la Cité vient d'appointer les trois évaluateurs municipaux qui prépareront le rôle d'évaluation de la cité pour l'année 1930-31, ce sont M.M. J. A. Crête, Sylvio Vennes et Philias Chamagne. Le greffier de la Cité M. J. E. Déziel agira comme secrétaire.

L'éclipse solaire a été observée

L'éclipse solaire qui eut lieu dans le cours de l'après-midi de lundi dernier a été observée avec attention par une grande partie de notre population.

Le Dr Guibord gagne un procès

Le Dr J.-E. Guibord, maire de notre cité vient d'obtenir jugement devant l'Hon. Juge Marchand, en Cour Supérieure à Trois-Rivières, pour un montant de \$200.00 et les

frais, contre M. Elzéar Dallaire, la Cie de Publication du St-Maurice, et l'Echo du St-Maurice, dans une cause de \$10,000.

Gd'Mère sur l'heure avancée

Depuis dimanche dernier et ce jusqu'à la fin de septembre notre cité sera sur l'heure avancée. Nos autorités religieuses, scolaires, municipales, les écoles, église et industries ont toutes répondu à la demande du conseil et l'uniformité de l'heure avancée est chose pratique en notre ville depuis dimanche dernier.

Bridge chez Mme Théo Gravel.

Mme Théo. Gravel recevait ces jours derniers un groupe d'amies à un bridge. Des prix magnifiques furent gagnés aux cartes par Mmes Jules Roy, Atchez Laferrière, J.-A. Nicole, J.-P. Dutil et E. Dallaire. Un goûter fut servi par Mme et Mlle Gravel. Étaient présentes à cette réception: Mmes J.-A. Leblanc, Nérée Lambert, E. Dallaire, Etienne Lefebvre, Atchez Laferrière, J.-P. Emile Desautels, J.-A. Nicole, Jules Roy, J.-W. Lemay, Amédée Roy, J.-P. Dutil et Alph. Dallaire.

Va et vient

Le Dr J.-E. Guibord est allé à Montréal ces jours derniers.

—M. et Mme J.-P. Emile Desautels sont allés à Québec et Lévis en fin de semaine.

—Mlle Rose-Alma et Marie-Ange Sawyer sont de retour d'une courte vacance chez des parents à Trois-Rivières.

—Mlle Laurette Riopel a passé quelques jours en visite chez ses parents à St-Mathieu la semaine dernière.

Le tourisme

L'été est à peine commencé que déjà les touristes commencent à nous visiter. Au cours de cette semaine plusieurs automobiles américaines sillonnaient nos rues. Ce premier indice nous fait espérer une saison des plus actives pour le tourisme dans notre région.

Poteaux indicateurs

Nos autorités municipales ont fait placer à l'intersection des principales rues de notre ville des poteaux indicateurs qui sont appelés à éviter de nombreux accidents pour peu que le public observe nos règlements du trafic.

Fausaire condamné à 2 mois.

Un certain individu de Trois-Rivières vient d'être condamné devant le Magistrat Lacoursière, siégeant en cette ville, à deux mois de prison pour avoir forgé un chèque et s'être approprié une somme de sept dollars d'un marchand local. Espérons que la leçon lui servira.

Devant le Recorder

Une querelle d'enfants a eu sa répercussion jusque devant le Recorder Jos. Lafond de cette ville, alors qu'un jeune garçon de 13 ans fut condamné à l'amende et aux frais pour avoir incité un garçonnet de 5 ans à frapper une fillette avec un petit rateau.

—Un autre jeune homme de 16 ans s'est vu condamner à l'amende pour avoir sonné une fausse alarme au cours de la nuit.

Nous espérons que la leçon donnée à ces jeunes malfaiteurs par M. Lafond dans ces deux cas servira non seulement à eux mais aussi à plusieurs de nos jeunes malcommodes.

Un marathon de course à pieds

Un grand marathon de course à pied aura lieu sous peu entre cette ville et Shawinigan Falls, soit neuf milles. Déjà plusieurs concurrents ont commencé à s'entraîner en conséquence et l'on espère que les concurrents seront nombreux.

Décès de Mme Courtois

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Henri Courtois, de cette ville, décédée à Trois-Rivières après quelques jours seulement de maladie. L'inhumation aura lieu au Cap-de-la-Madelaine. Nos sincères sympathies à M. Courtois et à sa famille.

Va et vient

M.M. Dr J.-E. Guibord, J. A. Bernier, Léo Dugal et E. A. Lampron, sont allés à Québec, ces jours derniers.

—M. Nol. Desautels de St. Tite, était de passage ici ces jours derniers.

—M. et Mme J. P. Dutil sont allés à Québec ces jours derniers. —Mme Nérée Lambert a passé la fin de semaine chez des parents à Québec.

—M. le notaire L. J. Dostaler est de retour d'un voyage d'une semaine dans la Gaspésie.

—Mlle Fernande Leblanc, des Trois-Rivières, était en visite ces jours derniers, chez M. et Mme J. A. Leblanc.

—Mme Albert Plouffe, Mlle Blanche Rheault et M. Laurent Paradis, des Trois-Rivières, étaient en visite à Grand'Mère ces jours derniers.

—Le Dr J.-E. Guibord est allé à Montréal, ces jours derniers.

Shawinigan

La Journée Catholique du 18 mai

La Ligue des Retraitants de Shawinigan travaille activement à l'organisation de la Journée Catholique qui sera tenue en notre ville dimanche, le 18 mai. Des pancartes annonçant cette grande démonstration ont été imprimées et on commence à en faire la distribution non seulement à Shawinigan mais également dans tous les principaux centres du diocèse des Trois-Rivières. Des invitations spéciales seront, en outre, adressées à toutes les maisons de retraités fermées de la Province, aux collèges classiques, à toutes les Ligues de même qu'à Messieurs les Curés du diocèse qui avec l'invitation recevront le programme complet de la Journée.

On a aussi fait imprimer des placards annonçant la Journée Catholique. Ces placards seront posés dans les automobiles et la police locale a bien voulu se charger d'en faire la distribution. Déjà un grand nombre d'automobiles en sont ornés.

Messieurs les automobilistes sont invités à mettre leurs voitures à la disposition de la Ligue des Retraitants pour la visite de la ville qui aura lieu à 1.15 hre p.m., le 18 mai. Le départ pour cette visite se fera de la place de l'Hôtel-de-Ville. D'ici là les propriétaires d'automobiles qui auraient l'amabilité de se rendre à cette invitation sont priés de donner leurs noms à M. Armand Dumaine ou à M. Henri Bergeron, photographe.

Il paraît bien que l'organisation sera aussi parfaite que possible et l'on s'attend pour cette prochaine Journée Catholique à un succès sans précédent, ce qui peut facilement se réaliser avec le concours de toutes les bonnes volontés.

Beau geste d'un enfant

L'honnêteté est une vertu que l'on ne saurait trop apprécier ni trop louer surtout, nous semble-t-il, lorsqu'elle se manifeste chez des enfants qui par malheur reçoivent trop souvent de mauvais exemples de leurs aînés. Ces jours derniers, une jeune fille, qui demeure temporairement à Shawinigan, constatait tout à coup, au retour d'une promenade chez des amis, qu'elle avait perdu sa sacoche et son contenu, c'est-à-dire une somme de \$35.00. Toute consternée, elle courut au presbytère St-Bernard où on lui promit d'annoncer la chose aux messes du lendemain qui se trouvait être un dimanche; ce qui fut fait. Le même jour, un garçonnet de 12 à 13 ans rapportait au presbytère St-Bernard la sacoche en question et son contenu intact en disant simplement qu'il avait "trouvé cela dans la rue". L'enfant fut chaleureusement félicité de sa probité et il reçut une généreuse récompense.

Notes sociales

M.M. Alex. Gélinas et G.-E. Ladouceur, N.P., sont allés en voyage d'affaires à Québec, ces jours-ci.

—M. et Mme D.-E. Mercier et M.M. Joseph et Wilfrid Mercier, sont de retour d'une promenade à Saranac Lake, N.-Y., où ils ont rendu visite à M. et Mme Georges Mercier.

—M. A.-E. Dumont, de Champlain, a passé récemment quelques jours en promenade à Shawinigan.

—M. Jules Caron, architecte, des Trois-Rivières, était de passage à Shawinigan, mercredi.

—M. O. Dorion, des Trois-Rivières, organisateur du District pour la Société des Artisans Canadiens-Français, était à Shawinigan jeudi.

—M. l'abbé Léo Paquin, de St. Bernard, est allé à Montréal, la semaine dernière.

—M. Adrien Lambert, des Trois-Rivières, est venu à Shawinigan par affaires ces jours derniers.

Retenu chez lui par la maladie

Depuis quelques jours, M. N. J. A. Vermette, gérant de la cité, est retenu chez lui par la maladie. Ses nombreux amis lui souhaitent de tout coeur un prompt rétablissement.



Fabriqué par Donat Boucher Yamachiche, P.Q. En vente partout.

AUX TROIS-RIVIÈRES, à la Pharmacie Normand, coin Notre-Dame et Des Forges, à la Pharmacie Houle, 140 Notre-Dame, (en face du Bureau de Poste), et dans toutes les Epiceries.

Dépôt général chez J.-N. Goudin, Ltée.

Automobilistes, attention!

Plusieurs automobilistes ont déjà éprouvé les rigueurs de la loi pour avoir voulu faire de la vitesse dans nos rues. On s'est contenté jusqu'ici de leur faire payer l'amende, mais le Chef de Police J. N. Longval nous informe qu'il est bien décidé à sévir plus sévèrement à l'avenir contre ceux qui enfreindraient le règlement de la vitesse.

Le règlement concernant le stationnement des véhicules doit aussi être strictement observé. Le Chef Longval a donné à ses hommes des instructions bien précises à ce sujet et les propriétaires de véhicules qui ne se conformeront pas au règlement se verront rappelés à l'ordre, non pas toutefois sans qu'il leur en coûte quelque chose. L'expérience ne s'acquiert pas sans peine.

Tous les véhicules, même les bicyclettes, doivent contourner à leur droite les poteaux indicateurs placés aux intersections de nos principales rues. Voici une clause de notre règlement de circulation qui doit être également scrupuleusement observée si l'on ne veut pas s'exposer à des ennuis.

En somme, on ne demande aux automobilistes comme aux propriétaires de tous autres véhicules rien qui ne soit tout à fait raisonnable et ils ont tout intérêt à respecter les règlements qui ont pour but d'assurer au public une certaine mesure de protection comme de les protéger eux-mêmes.

Fausse alarme

A minuit et quelques minutes plus tard, une alarme a été sonnée à la bâtisse 24, coin de la 1ère rue et de l'Avenue Tamarac. Nos pompiers comme toujours se rendirent promptement sur les lieux où ils n'appréhendèrent rien qui pouvait indiquer un commencement d'incendie.

Ils ne tardèrent pas à se rendre compte qu'ils avaient été les jouets d'un mauvais farceur. Ce n'est pas la première fois que la chose arrive ici aussi rare à celui ou à ceux qui se feront pincer à donner de fausses alarmes: ils écoperont pour tous les autres.

Naissances

M. et Mme Joseph Cyr, née Marie Rose Desautels, ont par à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée sous les noms de: Marie Irène Jeannine.

Parrain, M. Wilfrid Desautels; marraine, Mlle Irène Carle.

—M. et Mme Georges Brousseau, née Maria Coulombe, un fils, baptisé sous les noms de Joseph Yvon Jean Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Lacombe.

—M. et Mme Arthur Lachance, née Maria Savard, un fils, baptisé Joseph E. Camille. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Fafard.

—M. et Mme Wilfrid Jones, née Laurence Laferrière, une fille, baptisée sous les noms de Marie Thérèse Lillianne. Parrain, M. Arthur Paquin; marraine, Mlle Lisa Duguay.

—M.M. et Mmes Ferdinand Picard, Thomas Grenier, Rodolphe Bourassa, M.M. Omir, Eugène Grenier, M.M. et Mmes Antonio Grenier, d'Almaville et Arthur Gignac, des Chutes Shawinigan, étaient à St-Barnabé, ces jours derniers où ils ont assisté aux funérailles de M. Ovide Grenier.

—M. et Mme Albany Goudreau, à Montréal la semaine dernière.

—En visite chez M. et Mme Dolphis Lupien, M. Roméo Plante, et Mme Francis Desautels, de St-Alexis des Monts; M.M. Léo Pratte, de Grand'Mère, et Joseph Lupien, des Chutes Shawinigan.

La radio

LE PROJET AIRD-FRIGON DANS SES GRANDES LIGNES

Nous avons déjà exposé dans ses grandes lignes le système proposé par la Commission royale de la radio. Mais il convient d'y revenir plus en détail, quand ce ne serait que pour exposer certains procédés de discussion de ses adversaires.

Il se trouve d'ailleurs que le rapport Aird-Frigon-Bowman est l'étude la plus complète et la plus lumineuse qui ait été faite sur la radio canadienne et qui offre aussi la solution la plus logique. Voici en résumé le projet de la commission:

"Une compagnie nationale qui posséderait et exploiterait toutes les stations de radio situées dans le Dominion du Canada." Cette compagnie aurait pour but d'assurer une bonne réception sur tout le territoire peuplé du pays dans des conditions normales durant le jour ou la nuit, lorsqu'on emploierait un appareil récepteur à 5 lampes.

Pour cela, elle établirait 7 stations de 50,000 watts, avec une seule station pour les trois provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Edouard et de la Nouvelle-Ecosse. Les stations puissantes projetées pourraient être le noyau du système projeté et au fur et à mesure de la mise en exploitation de chacun d'elles, on pourrait se rendre compte, s'il y a lieu, des territoires mal desservis et conséquemment créer des stations de moindre puissance pour les desservir.

En plus, ces stations puissantes seraient construites de façon à pouvoir émettre simultanément, sur deux longueurs d'ondes différentes, des programmes différents.

Ces postes seront situés à des distances suffisamment grandes des centres urbains afin d'éviter le brouillage de la réception provenant de points éloignés. En plus, on devra prendre les mesures nécessaires pour faciliter la retransmission des programmes par chaîne, quand il y a lieu.

Le coût de ces postes sera d'environ \$3,000,000, plus \$225,000 pour le coût d'installation des postes rachetés des compagnies privées.

Il est entendu également qu'on devra indemniser les propriétaires des postes actuels.

Le coût d'exploitation du nouveau système serait de \$2,500,000 sans compter l'intérêt du capital engagé et le fonds d'amortissement. Pour défrayer cette dépense, la Commission estime que les auditeurs de radio et le public en général doivent contribuer. On chargerait \$3.00 pour les droits de licence. La compagnie centrale retirerait aussi des sommes importantes de la location du temps de radiodiffusion pour les programmes comportant des annonces indirectes. Cette annonce indirecte consisterait à annoncer au début d'un programme, le nom de la compagnie ou du particulier qui fait les frais. Le solde des fonds nécessaires serait fourni par le gouvernement fédéral.

Nous sommes d'avis que l'annonce indirecte telle que projetée, et qui d'ailleurs est la plus efficace, étant donné le caractère particulier de l'annonce, serait suffisante pour défrayer la presque totalité des dépenses. C'est une question d'ailleurs que seule l'expérience pourra résoudre. En plus, il est bien entendu que les programmes payés par l'annonceur, seront dûment contrôlés et ne seront pas laissés à sa fantaisie.

La compagnie qui construira et opérera techniquement les postes aura un bureau de direction de 12 membres, dont trois représentants du gouvernement fédéral, et un représentant de chaque province nommé par chaque province.

Les programmes seront contrôlés absolument et exclusivement par chaque province, qui possède le poste. Le représentant provincial au bureau de direction de la compagnie centrale qui construira et opérera les postes sera le directeur provincial de la radiodiffusion pour chaque province. Il contrôlera complètement les programmes diffusés par la ou les stations situées dans les limites de la province en question.

Ce directeur provincial sera nommé par un conseil consultatif provincial dont les membres seront nommés par les corps responsables intéressés à la radiodiffusion.

La Commission demande que l'on prohibe tout programme religieux de nature liturgique, et que les émissions allouées à la politique soient contrôlées après entente entre les partis politiques.

Sur ce dernier point, nous suggérons que la politique soit exclue totalement, sauf exception pour les chefs de partis.

Tel est en résumé le projet de la Commission royale.

Comme on pourra s'en rendre compte, nous sommes loin des jéré-

mies sur l'Etat contrôlant la radio pour s'en faire un instrument de publicité, pour opprimer les minorités, ruiner la langue française, etc.

On a lancé comme argument en faveur de la radio qu'elle coûterait cher et que les citoyens seraient en définitive les victimes.

Il faut s'entendre. Que la radio soit ou non étatisée, c'est toujours le public qui en soldera les frais. Les compagnies privées qui opèrent les postes actuels n'ont sur ce point aucun sentiment de philanthropie. Elles opèrent les postes et se battent pour les garder, parce qu'elles les paient. L'une d'elles a fait \$70,000 de bénéfices nets, l'autre, \$100,000. Et cela les paie parce que les annonceurs défrayent le coût des émissions. Et les annonceurs paient pour les émissions parce qu'ils en retirent des profits substantiels pour leur commerce.

Or ces profits réalisés par les annonceurs viennent de la vente des marchandises, et le prix des annonces de radio est compris dans le prix de vente. Qu'on retourne l'argument comme l'on voudra, le public est appelé à payer de toute façon.

La "Presse" va se désole, en songeant à l'argent que le gouvernement va verser pour racheter les postes. Si jamais la loi est adoptée, ce n'est pas la "Presse" qui fera campagne pour que le gouvernement achète sa poste au plus bas prix possible.

Elle oublie d'ailleurs que la presse, que totalité de postes à racheter sont déshérités, et d'une valeur marchande à peu près nulle. Et puis si cela peut rassurer la "Presse", le gouvernement n'est pas du tout obligé de racheter les postes, car la licence qu'il donne pour opérer, en poste est annuelle et sans condition ni garantie de remboursement de la part du gouvernement. Nous serions même curieux de savoir si la "Presse" a contrit son poste de Saint-Hyacinthe avec le consentement du gouvernement.

Marconi

"Le Devoir"

C'est du plus intime de nos coeurs du fond même de nos entrailles et de tous nos vœux que nous devons honorer la Vierge Marie; car c'est la volonté de Celui qui a voulu que nous ayons tout par elle.—Dom. J.-B.



Pourquoi Êtes-vous Souffrant?

Les impuretés dans le système sont la cause de la plupart des maux communs. Ces impuretés ne peuvent être expulsées que lorsque les organes sont en bonne condition. Le

NOVORO

Du DR. PIERRE

a la réputation d'agir sur ces organes, les aidant à rejeter les matières empoisonnées, et inutiles.

La Première Boutille Prouvera Son Mérite. C'est un vieux remède herbeux ne contenant que ce qui fera du bien au système.

Ne le demandez pas aux droguistes, il n'est fourni que par des agents spéciaux. Pour plus de renseignements, adressez-vous à DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL. (Déposé Libre de tous droits au Canada.)



APPELS EXTRA URBAINS—PLUS RAPIDES ET PLUS ECONOMIQUES QUE JAMAIS

Mme Roche était prête à sortir.

"J'aimerais à savoir combien de verges de ce matériel ma soeur désire. Je me demande si je pourrais l'atteindre par téléphone."

Sa soeur habitait une ville éloignée de 80 milles — mais en un peu plus d'une minute Mme Roche pouvait se procurer les détails désirés. Son appel n'a pas retardé sa sortie de plus de deux minutes et ne lui coûta que 50 sous.

"Cela en valait la peine! Maintenant je sais exactement quoi acheter," se disait-elle au moment de monter en auto pour se rendre en ville.

Nos facilités sont maintenant si complètes qu'il suffit en moyenne d'un peu plus d'une minute et demie pour compléter un appel de Longue Distance!

Il est facile de placer un appel de longue distance. Demandez "Longue Distance" et donnez le numéro du poste éloigné. Si vous ne connaissez pas le numéro, l'information le cherchera. Vous accablerez le service en appelant par numéro.





De la Lecture pour tous, Jeunes et Vieux

Un cadeau d'outre-tombe

Le jeune diacre glisse dans son psautier la lettre qui vient de lui être remise et s'enfonce à pas lents dans les jardins du Séminaire.

Il doit commencer demain la retraite qu'il précède son ordination. A la fin de la semaine il atteindra le but vers lequel il s'achemine depuis tant d'années, remplies par l'étude et la prière; il montera à l'autel... il sera prêtre...

A la veille de ces grandes journées, qu'il considère à juste titre comme le point culminant de sa vie, le jeune clerc recherche plus que jamais le silence, la solitude.

Il aime à s'isoler dans le bosquet de ce grand Séminaire de province, à se recueillir et à méditer sous ces vieux arbres entre lesquels on aperçoit, à demi noyés dans les vapeurs roses du soir, la cathédrale et son clocher, au bout de la ville épiscopale, et la rivière étincelante qui tourne et fuit dans la campagne verte.

— Prêtre!... Moi!... Hier encore un enfant!...

Il s'est arrêté devant une statue de la sainte Vierge qui s'élève, svelte et blanche, sur les sombres feuillages. Il s'assied près d'elle, sur un banc de pierre rongé de mousse, après lui avoir adressé le salut coutumier:

— Regina Coeli, Virgo fidelis, ora pro nobis.

Il ouvre de nouveau le livre des psaumes pour continuer sa lecture interrompue.

La lettre qu'on vient de lui donner est là, sous ses yeux, dans ses doigts, et il n'éprouve aucun désir de la déchirer, car cette lettre que lui adresse un étranger, un inconnu, représente pour lui une déception cruelle. Ce n'est pas celle-là qu'il attendait, qu'il espérait, depuis tant de jours!...

Une pénétrante mélancolie s'insinue dans les replis les plus intimes de son âme. Est-ce l'effet du psaume XXXVIII, qu'il vient de méditer, saisissant d'égale et profondément humaine, que M. Pilon déclare: "C'est-à-dire la plus belle du psautier?"

Où l'homme passe ici-bas comme une ombre et comme une image; et cependant il ne laisse pas de s'inquiéter et de se troubler...

C'était une lettre de son père que j'attendais! songe le jeune diacre. Tous les autres membres de sa famille sont morts. Je n'ai que lui... Il ne m'écrit donc pas, même pour mon ordination?...

Son père, veuf de bonne heure, et ruiné par la guerre, s'est remarié avec une Américaine, et, depuis sept ans s'efforce de refaire sa fortune dans une grosse entreprise industrielle des Etats-Unis. Il a laissé son fils libre d'orienter sa vie à sa guise, mais se désintéresse à peu près de lui.

Qu'il y a loin, soupire le jeune homme, qu'il y a loin de Chicago à cette petite ville du Sud-Ouest de la France, d'où ma famille maternelle était originaire, où j'ai voulu faire mes études ecclésiastiques, avec l'espoir de retrouver dans ce pays, beaucoup de souvenirs. Mais tous les miens sont morts depuis longtemps. Nul ne se souvient d'eux...

Ah! je suis bien seul, tout à fait seul!...

Il laisse tomber son front dans ses mains. Il pense aux jeunes confrères de son cours qui seront ordonnés prêtres en même temps que lui. Ils ont des familles, eux, ils ont des parents et des amis qui partagent leur émotion et leur allégresse, à l'approche de leurs noces sacerdotales. Ils ont des sœurs qui ont brodé pour eux, avec amour, une robe de leur première messe, des mères et des grand-mères qui se sont dépouillées de leurs bijoux pour enrichir le calice qu'elles veulent offrir au nouveau prêtre...

Très vite il se reprend, il s'interdit ces retours personnels, ces évocations attristées; quelle misère!... Oh! mon Dieu, quelle pitié, quelle misère!... Devrais-je penser à ces choses alors que vous allez devenir, ici-bas, ma portion et mon héritage?... Virilisez mon faible cœur en écrasant en lui toutes ces petites misères!... Adsum, adsum!... Ecce adsum!... Me voici, Seigneur, pour faire votre sainte volonté, et non la mienne!...

— O-O-O—

Sans plus attendre, le jeune diacre ouvre la lettre qui lui est adressée pour se débarrasser d'une affaire

importante et revenir ensuite à sa méditation.

Que peut bien lui vouloir cet inconnu?

Il déploie l'humble feuille de papier quadrillé. Il commence à lire: "Monsieur l'abbé,

"C'est un prêtre de ce diocèse qui vous écrit, un vieux curé de campagne que vous ne connaissez pas. Il ne vous connaît pas davantage, mais il vient de lire dans la "Semaine Religieuse" un article sur la prochaine ordination, et il ne sait pas résister à l'élan de son cœur qui le pousse vers vous.

"Mon jeune ami — permettez-moi de vous appeler ainsi! — puis-je vous appartenir à ce diocèse par votre famille maternelle, la famille Haline, originaire de Beaupuy, sachez que j'ai beaucoup connu votre grand-mère, que je lui dois après Dieu tout ce que je suis, tout ce que je sais. Elle a dû mourir qu'il y a de cela bien longtemps, vos parents, dès leur mariage, s'installèrent à Paris et on ne les revit presque plus au pays. Vous a-t-on dit que cette chère Mme Haline était une chrétienne exemplaire, une sainte?... Etes-vous instruit de tout le bien qu'elle a fait dans cette petite paroisse de Beaupuy, où je suis né, dernier enfant de ses mémoires, j'ai grandi, protégé par elle, catéchisé par elle? Si, plus tard, j'ai pu devenir le curé de ce même village, c'est que Mme Haline veillait sur moi vocateur, m'envoyait au Séminaire, m'a fourni jusqu'au sacerdoce toute l'aide matérielle nécessaire, sans parler de la vigilance et des bons conseils dont elle entourait ma jeunesse.

"Cette admirable chrétienne, tout heureux d'avoir donné un prêtre à Dieu, voulait brider l'aube de ma première messe. Ce fut un travail de fée, si merveilleusement beau que j'ose à peine m'en parer aux jours de grandes fêtes. Cette aube en parfait état de conservation, vous pensez bien qu'elle n'est plus à moi moi-même, elle est à vous!... Je vous l'apporterai demain, en venant vous inviter à célébrer votre première messe à Beaupuy. Vous le recevrez avec émotion, ce cadeau d'outre-tombe!... Oui, oui, il convient que vous la revêtiez, au jour de vos noces sacerdotales, cette aube brodée dont les guirlandes de roses et de lis répètent tant d'heures de la vie de votre aïeule, tant d'heures de travail illuminées par la foi et l'amour de Dieu.

"Quelle joie ont été la sienne, si elle avait su que ces fleurs, nées sous son aiguille diligente, seraient un jour la virgine pureté du fils de sa fille montant pour la première fois à l'autel!...

"C'est dans ma petite église de Beaupuy, où la chère Madame Haline a tant prié que vous viendrez réciter votre "Introibo ad altare Dei", n'est-ce pas, mon jeune ami? Comment me retiendrez-vous ex, hancur, cette fois?... Je vais décorer le sanctuaire, me procurer fleurs et feuillages, inviter toute la paroisse qui n'a pas oublié les bienfaits de votre aïeule... Quel beau jour ce sera pour nous tous!..."

Des larmes tombent en gouttes brûlantes sur la lettre, le bon vieux curé de campagne. Le jeune diacre cède à l'émotion qui envahit son âme et la submerge d'une fil de tendresse, d'un inexprimable bonheur. Oh! cette grand-mère qui s'est perchée sur son berceau, qu'il n'a pas eu le temps de connaître, d'aimer!...

Où, bonne maman, murmure-t-il, votre petit Robert portera votre aube à l'autel, votre petit Robert, à qui vos vertus ont peut-être mérité d'être l'élu de Dieu!...

Sous les vieux arbres du Séminaire, la Vierge blanche semble sourire. Au loin, une cloche tinte. Sur la villa épiscopale, les vapeurs roses s'élevaient. Dans la brume violente. Et le jeune clerc s'écrie, ouvrant son psautier:

O Seigneur, mon rocher, ma délivrance, et ma haute retraite!... Que vous rendrai-je, Seigneur, tous les bienfaits que j'ai reçus de vous?...

Jean Vézère

Marie est notre Mère; pour ses fils selon la grâce, elle a sacrifié son fils selon la nature. N'est-ce pas dire assez combien nous devons avoir confiance en elle? La grande miséricorde dont son cœur était rempli sur le Calvaire nous poursuit, nous entoure, nous couvre d'une constante protection. Dans le chagrin elle nous console, dans la souffrance elle nous assiste, dans la tentation elle vient à notre secours.

La dame aux capucines

Par Blanche Lamontagne-Beau-Rogard

La route serpentait, brune et chaude, couverte d'un petit sable roux, dans les hautes montagnes coiffées de sapins à l'épais cache-vêtement. Ces régions gaspésiennes, caecore à demi bûchées d'arbres magnifiques, sentent partout la sève et les herbes humides. L'air était pur. C'était un de ces clairs après-midi de septembre où l'atmosphère semble saturée des senteurs étranges de moissons et de feuilles séchées. Les nuages, blancs et floconneux, gonflés comme des voiles, passaient avec lenteur au-dessus des forêts sombres, se confondant avec le vol des gros oiseaux sauvages qui planent sur les cimes majestueuses. La route s'élevait dans les terres, s'enfonçait dans les bois, et c'était d'un bout à l'autre une superbe défilée de parages accidentés.

Le curé de C. se promenait en voiture, ce dimanche-là avec son ami, le curé de S. venu d'une paroisse voisine pour lui rendre visite. Le léger "quatre-roues", bien rouillé et souple, était attelé à un jeune cheval noir, qui avait bon train et belle figure. Le vent était chargé d'odeurs de bois et de plaines. Et les deux amis se laissaient aller au plaisir de la promenade en causant et en jetant des regards charmés sur la majesté des paysages d'alentour.

Le curé de C. était grand et maigre, nerveux, mais toujours souriant, le front marqué de ces rides particulières qu'ont les penseurs et les hommes coutumiers des luttres intérieures. Curé de ce village gaspésien depuis de nombreuses années, il en connaissait bien toutes les routes et tous les foyers. Aucun village parmi les grands et les petits ne lui était étranger. Quand il passait à pied ou en voiture, ceux qui le reconnaissaient le saluaient avec vénération. Tous l'aimaient. Il était le vrai prêtre, celui qui n'a pas de famille, mais qui est le père de tous. Passé, l'homme vénérable, il était par vocation apôtre et colonisateur. Il facilitait les mariages, encourageait les familles chargées d'enfants, et cherchait à retenir les gens sur leurs terres. Quand il entendait dire qu'un jeune parvait de partir pour les fabriques d'Amérique, il le faisait mander à son presbytère et lui disait doucement: "Ecoute, mon garçon, tu ne seras pas plus heureux ailleurs, sois-en sûr. L'argent est dur à faire. Reste encore un an sur la terre, tu verras, ça va bien aller, tu seras content..." Et le jeune homme restait, devenant un solide bûcheron et parfois aussi un "habitant" prospère.

La voiture avançait toujours sur la route blonde, tantôt longeant les terres dont le grain était presque mûr, tantôt passant dans la forêt aux arbres touffus qui formaient dôme. Parfois une perdris surprise s'envolait d'une branche à l'autre, ou bien un cri d'épervier traversait l'air. Le soleil, jouant dans les feuilles, en faisait surgir une pluie de rayons. Ici, c'était la chanson d'une rivière, là le murmure d'un ruisseau sur les cailloux... Par intervalles, dans les pentes et sur le haut des côtes, "la mer" — le golfe Saint-Laurent — apparaissait, infinie, immense et lointaine, semblable à quelque grand désert bleu dont on ne percevait que de très fuyantes fumées...

Les maisons se succédaient, les unes grandes, les autres petites, toutes maisons de bois à toit pointu, flanquées d'un perron aux franges colorées. Une clôture de pieux séparait les terres entre elles, et souvent on voyait, soit près des maisons ou dans les recoins plus éloignés, par-dessus cette rustique clôture, on voyait les rosiers sauvages ou des haies se rejoindre et s'embrasser...

Les promeneurs étaient arrivés au tournant de la route, où le chemin laissant la région silencieuse des sombres montagnes redescendait vers le village et l'église. Le long clocher s'élevait au-dessus des savanes aux vertes dentelles... Ils passèrent alors devant une grande maison, blanche à la chaux, simple d'apparence, mais combien gaie et jolie avec son toit retombant en parasol et sa floraison de capucines qui s'étendaient tout autour! Car en avant de cette maison, ainsi qu'en arrière, sur les murs de côté, grimpant avec profusion partout, encrebant le porcelain, décorant le seuil, il y avait que des capucines. Ces jolies petites fleurs, faites en cloches, d'un rouge vif teinté de jaune, semblaient jeter des lueurs dans l'air et illuminer le proche horizon. De loin cela ressemblait à quelque cocher de soleil en flammes...

Nous sommes chez la "Dame aux Capucines", dit le curé à son ami. Nos gens l'ont surnommée ainsi à cause de sa prédilection pour cette fleur. Voilà vingt ans, je crois, qu'elle demeure ici. Elle est la fille d'un vieux médecin de Montréal.

— De Montréal? — Oui, de Montréal. Vous êtes aussi surpris que je le fus moi-même... C'est une simple et charmante histoire que la sienne. Tenez, je vais vous la conter telle qu'elle me l'a contée elle-même l'année dernière quand elle me fit appeler pour l'un de ses fils gravement malade. Je passai toute une journée près de l'enfant mourant et de sa mère en pleurs. Vers le soir, le malade prit du mieux, et cette femme me fit alors le simple récit que je crois pas en avoir oublié un seul mot. Donc, écoutons l'histoire de la "Dame aux Capucines".

— Mon père, dit-elle, pratiquait depuis longtemps la médecine à Montréal, et c'est là que je suis née. Ma famille de ma mère se trouve dans une des plus belles paroisses de la vallée de Matapédia. J'y ai passé une grande partie de mon enfance, auprès de ma grand-mère, une petite vieille toute malignonne et jolice, aussi intelligente que bonne. Elle vivait là avec deux de ses fils, puis sa bru et leurs enfants. C'était le bien paternel. La terre était immense et la maison ressemblait aux vieilles demeures seigneuriales. Elle était longue et basse, avec une galerie tout le tour et des lacunes à petit pignon. A l'intérieur tout était grand et spacieux. Au bout de la cuisine se trouvait une large cheminée de pierre grise. C'est là, près du feu qui brille et qui réchauffe, que ma grand-mère me prenait sur ses genoux et me contait toutes sortes d'histoires...

Je vois encore son fin visage et ses yeux clairs, tout illuminés des lueurs de la flamme. Comme je la trouvais belle et comme je l'aimais! Sa voix était d'une douceur incomparable et je l'écoutais toujours avec une joie nouvelle.

Le séjour chez ma grand-mère était pour moi le paradis. Dès que je revenais chez mon père, j'étais hantée et troublée par mes souvenirs. Le vert de l'herbe, le bleu du ciel, l'immensité des champs, tout cela m'était nécessaire comme de manger et de dormir. La ville me semblait une prison où je ne pouvais ni courir ni m'ébattre... Je devenais triste, maussade, presque sans joie et sans pensée. Alors, mes parents, très inquiets, me renvoyaient à ma chère maison des champs. Là, c'était la liberté à travers la plaine, les courses dans les buissons et les ravins, la recherche des nids d'oiseaux dans l'épaisseur des feuilles, l'eau pure des sources qui tombe de nos mains en gouttelettes... J'allais avec grand-mère donner leur ration de grain aux poules. Nous leur jetions le blé à poignée dans l'herbe... Ces têtes grouillaient, sautaient autour de nous, cela nous montait sur les jambes, et la coiffe de grand-mère volait au vent... Je dénichais les oeufs dans le poulailler. J'allais aux champs avec les hommes, je suivais les planeuses de petits fruits dans la savane. L'hiver j'allais avec ceux qui tendent des pièges aux lièvres dans les buissons les plus proches, et le soir nous glissions tous ensemble sur la neige blanche qu'éclairait la lune...

Mais ce que je préférais ce sont les jeux dans la grange. Oh! le plaisir de jouer dans le foin, de sauter de poutre en poutre, de fenil en fenil, d'enfoncer jusqu'au cou dans la paille fraîche et de s'en faire un lit parfumé! Des senteurs inconnues s'échappaient du foin séché. Une poussière d'or s'en désagrégeait et cela dansant devant mes yeux comme une mystérieuse pluie d'étoiles... Dans la saison des longs soirs, on y retournait après sou-

per, jusqu'à la nuit. A travers les fentes du toit, je voyais poindre une à une les étoiles. Puis la lune se levait à son tour, faisant des lumières et des ombres, créant des profondeurs, creusant des grottes, dressant des tours mystérieuses... Et cette grange, vieille et délabrée, me semblait le château le plus merveilleux qu'aucune fée n'ait jamais imaginé... Oh! les clairs de lune dans la porte des granges, la senteur du foin nouveau et le mystère des fenils!...

Je fus bientôt grande, hélas! et je fis, comme les autres mes années de couvent. Puis ma chère grand-mère mourut. Cette mort me fit un mal affreux. Je me trouvais alors en face de la vie, à l'âge où l'avenir se dresse devant nous... J'étais à l'âge du mariage... Je rencontrai un homme très bon qui est aujourd'hui mon mari, et je l'aimai. Avec l'argent qu'il attendait de son père il rêvait de devenir un marchand de la ville. Moi, je pensais aux enfants que nous aurions; je leur voulais une enfance semblable à la mienne. Je me disais: "Ils joueront comme moi dans les granges et se feront des nids dans le foin embaumé! Ils dénicheront les poules dans les greniers, et l'hiver, ils glisseront comme moi dans une traîne sauvage, au clair de la lune, sur de la belle neige toute blanche qu'aucune fumée n'a jamais ternie! J'apprends que cette ferme-ci était à vendre, au complet, avec les instruments et les animaux. Je décidai mon mari et nous en primes possession. Et je retrouve dans les joies de mes enfants mon enfance à moi toute rayonnante, toute radieuse. Souvent l'image de ma grand-mère revient dans ma pensée et je contenterai bientôt à mes petits enfants toutes ces belles histoires qu'elle m'a jadis contées...

— J'ai fini son récit. Il n'est pas compliqué, dit le curé de C. — Oh! quelle admirable femme! Si elles étaient toutes comme celle-là nos Canadiens des Etats seraient tous revenus sur leurs terres!

— D'abord, mon ami, ils n'en seraient pas partis!...

— Vous avez raison, ils n'en seraient pas partis!...

Ils apercevaient maintenant l'église toute proche, avec son fin clocher gris argent. Le soleil descendait derrière les hautes montagnes et les lointains contours de la route commençaient à s'effacer. A leur gauche se déroulaient les plaines rasées, les petits cotons où rumaient les vaches, les toits silencieux et les bouquets d'arbres qui se dressent comme d'immobles armées, à l'horizon du ciel. A leur droite s'étendait la mer verte et grise, ornée de clartés, tachées d'ombres, et dans l'atmosphère très pure se profilait la côte gaspésienne, attirante et capricieuse. Et les deux amis rêveurs, regagnèrent le presbytère, tandis que dans la brise du soir les embruns de la mer s'élevaient mêlés à la saïne odeur de la terre humide et féconde.

Les Prévoyants du Canada

Solide comme le Cap Diamant

L'Actif de la Compagnie se totalisait au 31 décembre 1929 à plus de sept millions de piastres.

Obligations de Commissions Scolaires	\$ 962,367.85
Obligations de Corporations Municipales	2,606,551.60
Obligations de Fabriques et Syndics	405,968.33
Premières Hypothèques	1,266,842.99
Obligations d'Institutions ou Communautés	900,461.41
Obligations d'Utilités Publiques	556,970.50
En Caisses et Banques	243,302.99
Intérêts accrus	99,251.53

Actif 7,041,637.20

Ces capitaux, propriété absolue des sociétaires, sont placés par toute la Province, au taux moyen de 5 1/4 % d'intérêt. Ce sont nos gens qui en profitent.

Le Fonds de Pension possède les obligations et les titres définitifs. Ce sont des valeurs de première classe. Les officiers du Département des Assurances, sont venus en faire l'inspection. D'excellente qualité de nos placements, a été proclamée publiquement, aux Comités de l'Assemblée et du Conseil Législatifs.

A cette administration prudente et progressive, s'ajoute l'encouragement aux nôtres. Chaque année des millions trouveraient de l'emploi à l'avantage de l'empireur aussi bien qu'à celui du prêteur. Nos richesses naturelles immenses n'attendent que le capital et l'initiative intelligente pour donner du cent pour cent. Les Prévoyants du Canada accumulent de grandes réserves, toujours disponibles. De cette façon, ils rendent des services signalés à la nation, ils accomplissent une oeuvre vraiment nationale.

SUCCESSALES: MONTREAL: Chambre 22, "LA PATRIE".

TROIS-RIVIERES: 30, rue Royale; OTTAWA, 18 rue Rideau; MONCTON: 61, rue Gordon.

SEIGE SOCIAL:

56, rue St. Pierre

QUEBEC.

Droits d'importation enlevés sur Thés Croissant dans l'Empire Britannique

"SALADA"

REDUIT SES PRIX

15c LA LIVRE

MARQUE BRUNE (NOIR ET VERT) 60c LB

THE VERT DU JAPON Prix non changés.

TOUTES AUTRES MARQUES REDUITES 5c PAR LB.

AU PUBLIC

CES PRIX SONT EN FORCE IMMEDIATEMENT NE PAYEZ PAS PLUS CHER

DU A L'ACTION DU GOUVERNEMENT EN ABOLISSANT LES DROITS D'IMPORTATION SUR TOUTS THES CROISSANT DANS L'EMPIRE BRITANNIQUE ET AUSSI A LA REDUCTION DU COUT PREMIER DE CERTAINS THES SUR LES PLANTATIONS, NOUS POUVONS OFFRIIR AU PUBLIC CETTE FORTE REDUCTION DANS NOS PRIX.

Malheureusement, le marché des thés plus fins avance depuis un certain temps et nous ne pouvons réduire nos prix plus de 5c la livre sur les autres marques.

AUX MARCHANDS DETAILLANTS

Comme toujours nous vous protégerons contre toute perte occasionnée en vous remboursant pour la différence entre les prix payés pour toutes marques de thé "SALADA" que vous avez en magasin et les nouveaux prix. S'il vous plaît, réduire vos prix au public immédiatement, A NOS FRAIS. Des formules de réclamation vous seront mallees sous peu.

SALADA TEA COMPANY OF CANADA LIMITED

La santé s'améliore au Canada

La moyenne de la mortalité de toute cause au Canada et aux États-Unis au cours des trois premiers mois de 1930, a été moins élevée que celle d'aucune période correspondante antérieure. La moyenne cumulative, dit le bureau de la statistique de la Metropolitan Life a été de 9.8 par 1,000, soit 18 pour cent de moins que celle de l'année dernière.

La mortalité causée par la pneumonie et l'influenza a été moins élevée que d'habitude, ce qui a contribué largement à réduire la moyenne générale des décès.

Il y a eu une légère augmentation dans la moyenne de la mortalité causée par les maladies du cœur, si l'on compare aux périodes correspondantes de 1929 et de 1928.

Un fait notable est celui que pendant les trois premiers mois de cette année, il y a eu continuation du mouvement de déclin dans la moyenne des décès causés par la tuberculose. Cette moyenne est actuellement de 84 décès par 100,000 de population exposée, soit un déclin de 13 pour cent sur l'année dernière.

Une légère amélioration a eu lieu dans le cas de la mortalité causée par le cancer, la maladie de Bright et la diabète.

Une diminution notable est également rapportée dans la moyenne de la mortalité, chez les enfants causée par la diphtérie, la rougeole, la fièvre scarlatine et la coqueluche. La moyenne a été bien au-dessous de celles de 1929 et 1928.

L'heure dans les bureaux de poste

Ottawa, 22.—L'heure d'été commencera, dimanche prochain, à Ottawa, ainsi que dans les principales villes du Canada. A ce sujet, le ministère des postes fait remarquer aux maîtres de poste qu'il faut toujours faire correspondre l'envoi et la réception des correspondances aux horaires des chemins de fer; mais les maîtres de poste peuvent se conformer à la décision prise par les autorités municipales, en ce qui concerne les heures d'ouverture et de fermeture des bureaux de poste c'est-à-dire qu'ils peuvent accepter l'heure d'été, si les autorités de l'endroit l'ont adoptée. Ils doivent surtout avoir pour guide l'intérêt du service public.

M. J.-H. McNeil est trouvé mort dans son lit.

Nombreux changements

Montréal, 26.—Coincitant avec l'avance de l'heure, dimanche le 27 avril dernier, le chemin de fer Pacifique Canadien, a apporté de nombreux changements dans son service de trains-voyageurs entre Montréal et Québec, Ottawa, Mont-Laurier, etc., nous informe M. Paul-E. Giras, agent de district de cette compagnie à Montréal.

Entre Montréal et Québec, les convois rapides de luxe quittent la gare Windsor à 9.15 a.m., 12.00 p.m. et du Palais de Québec, à 7.30 a.m., 11.40 p.m. heure solaire. Dans le sens inverse, les trains quittent la gare 12.00 p.m., 4.00 p.m. et 11.30 p.m., toujours à l'heure solaire. Tous ces convois font rattachement aux Trois-Rivières avec ceux de Shawinigan et Grand-Mère, dans les deux sens. Il y a aussi d'excellents rattachements avec les convois pour Joliette et St-Gabriel de Brandon.

En plus, les hommes d'affaires de la ville de Québec pourront bénéficier d'un service très commode qui leur permettra de quitter Québec à 8.30 a.m. heure d'été, de déjeuner sur le train, pour arriver à la gare Windsor à 1.15 heure p.m. heure avancée. Ils auront aussi le privilège de descendre du train à l'avance du Parc, à Montréal-Ouest et Westmount. Ils pourront ainsi aller d'un après-midi complet à Montréal, pour leurs affaires, et retourner à Québec sur le "Viger" quittant la gare Viger à 5 heures p.m., et Mtlx-End à 5.15 heures heure d'été, arrivant à la gare du Palais à 9.45.

Au Cercle de Marie de l'Incarnation

Les jeunes filles catholiques, les tâches qui les attendent.

Le Christianisme est pour la femme une source de ministères lui faisant accomplir de grandes choses sur les destins du genre humain.

Le premier de ces ministères est le respect, c'est-à-dire, comme le définit si bien Sa Grandeur Mgr Fillion, "cette crainte douce et pieuse, avec volonté d'une dignité qui nous commande sans avoir besoin de nous donner aucun ordre."

Le second ministère pour la femme, est la charité. En effet, de tous temps, la femme a secouru les pauvres, franchi les taudis, visité les malades, pansé les plaies et les misères, séché les larmes, consolé les affligés, et éduqué les enfants, troisième ministère offert à la femme par la religion.

L'enfant, pour la formation de sa conscience, a besoin de sa mère ou, tout au moins, d'une femme, pour développer son intelligence, donner le premier conseil à son âme, et plus tard lorsque l'enfant entrera dans la période de la jeunesse, l'influence maternelle sera encore si plus que jamais nécessaire. Son regard n'aura pas perdu toute autorité, ses reproches susciteront le remords, ses larmes seront un dernier commandement auquel il ne saurait résister.

Cette formation morale de l'homme de demain, qui échoit à la femme, pour être glorieuse n'en est pas moins pleine de sacrifices et de responsabilités. A nous donc, jeunes filles, de former dès maintenant notre esprit, notre jugement, notre caractère, en vue de l'éducation que nous serons peut-être appelées à donner à de jeunes âmes, et dans le but aussi de pouvoir exercer dignement la quatrième mission que l'Eglise nous confie, le rôle complet des précédents.

Nous sommes tout particulièrement appelées à être les gardiennes de la foi, car nous ne sommes inspiratrices de respect, missionnaires de charité, éducatrices d'âmes, que pour garder Dieu aux hommes. Voltaire lui-même constate l'influence de la femme dans la religion. "La moitié de l'Europe doit aux femmes son christianisme," dit-il. Si nous reculons aux temps anciens, nous voyons qu'aux heures critiques de l'Eglise les femmes ont toujours exercé leur rôle missionnaire. Quoique moins menacées de nos jours la gardienne de la foi trouve toujours matière à exercer sa fonction délicate, dans chaque classe de la société que ce soit.

Jeunes filles, catholiques réalistes, nous bien les tâches et les missions qui nous attendent? Pour préparer ces ministères, quel genre de vie choisissons-nous? La vie utile et bien remplie ou la vie nulle et sans prix? Selon le mot de Madame Schwetchine, ferons-nous de nos 20 ans une caisse d'épargne, amassons-nous pour l'avenir? Si nous voulons ne pas gaspiller notre jeunesse il nous faut éviter de donner dans le snobisme, vrai déséquilibre de l'esprit; de pratiquer le garçonisme, cette allure osée, beaucoup trop dégagée, qui tente de plus en plus de s'implanter dans la jeunesse féminine; autre écueil qu'il nous faut encore éviter; celui de nous prévaloir d'une indépendance mal entendue, c'est-à-dire qui n'admet aucune borne, s'écarte des traditions sérieuses et nécessaires, rejette les influences familiales et les conseils, tout contrôle qui pèse, en un mot cette indépendance qui a pour maxime "vivre sa vie."

Mais au contraire, si notre but est ce qu'il doit être: rendre fructueuse cette jeunesse si tôt passée, nous devons nous efforcer d'acquiescer, par une énergie constante, les vertus et les qualités qui devront produire des fruits de charité et de foi autour de nous.

Charlotte Ruel, Membre du C.M.I.

ON VOIT L'AVENIR D'UN Oeil PLUS OPTIMISTE

A la convention de la Metropolitan Life qui a eu lieu au commencement du mois d'avril, M. Frederick H. Ecker, président de la compagnie, a exprimé l'opinion qu'avant la fin de l'année 1930, la situation financière aux Etats-Unis et au Canada qui a été quelque peu bouleversée par une dépression boursière aura repris son niveau normal.

"L'année 1930" — a déclaré M. Ecker — "assume apparemment, dès le début, une attitude opposée à celle de 1929. L'an dernier, le mouvement financier a été de haut en bas; cette année, les perspectives sont que ce mouvement sera ascendant.

"Les tribulations de la bourse à la fin de l'année dernière, ont été causées, en grande partie, par le manque de confiance dans les affaires plutôt que par un ébranlement de la base de l'organisation des affaires. De fait, quand la panique s'est produite à la bourse, nous traversons une période de déclin à la suite des mois profitables qui avaient précédé, mais le mouvement se fit sans désordre. Les opérations de bourse bien que ralenties, se continuèrent quand même avec assez de fermeté. D'une façon générale, le commerce n'a pas été ébranlé, les faillites ne furent pas plus nombreuses, et le chômage ne fut pas accentué. Et ce sont ces particularités qui établissent la prospérité non pas les valeurs et les fluctuations de la bourse.

"Les pertes qui ont été subies à la bourse, ont été des pertes au compte du capital dans le plus grand nombre de cas, et ni le revenu ni l'argent du compte courant pour les besoins de la vie, n'ont été affectés dans une mesure appréciable. Tout de même, la débâcle est survenue si rapidement, le coup a produit un tel désarroi et un tel bouleversement dans les esprits, que les affaires en ont été affectées pour un moment. Il ne faut pas blâmer les affaires si cette situation s'est produite — pas tout à fait du moins car c'est un trait caractéristique chez l'homme de s'arrêter à la vue d'un danger apparent, et de procéder — quand vous reprenez votre équilibre — avec la plus grande prudence.

"Mais cette hésitation même a compliqué la situation. Sans cette hésitation, il n'y aurait pas eu de raison pour empêcher la situation de redevenir normale en peu de temps. Mais le chômage se fit sentir à maints endroits à cause de la gêne financière; l'activité du mouvement d'achat se ralentit, et comme résultat il y eut diminution dans la demande.

"De même que la confiance ébranlée nous conduisit à un bas niveau financier à la fin de l'année dernière, ainsi, la réaction causera une activité nouvelle justifiée par les conditions fondamentales. J'ai entendu dire que l'amélioration qui s'est opérée au cours des trois premiers mois de cette année, a été purement d'une nature sentimentale. Comme question de fait, la situation s'est certainement améliorée pendant les mois de janvier et février, et il n'y a pas eu de déclin significatif sur le mois de février pendant le mois de mars. S'il est vrai que seul le sentiment public s'est amélioré, le sentiment veut dire, dans une certaine mesure la confiance, et quand la confiance renaît, l'activité industrielle reprend certainement de la vigueur, et comme résultat le chômage diminue et les revenus individuels augmentent.

"Il n'y a certainement rien en vue qui puisse nuire au mouvement ascendant actuel dans la situation financière. Il n'y a nul doute que des mouvements de recul et des accommodements de moindre importance se produiront, mais ces choses surviennent, même quand les temps sont prospères. Il est vrai qu'il y a encore des ombres au tableau, mais nous n'avons jamais vu de tableau qui n'en avait pas.

"Je ne peux pas prédire qu'avant la fin de l'année, nous aurons atteint le point d'où nous sommes tombés, ou même que le taux de gain soit assez rapide pour porter la moyenne des taux d'activité de cette année au-dessus de celle de 1929. Mais j'ai certainement confiance dans le fait qu'il y aura un gain continu et croissant qui portera la situation des affaires à un niveau normal vers le milieu de l'année, avec des perspectives de plus grandes améliorations au cours des six derniers mois de l'année."

Exportations de papier à Journal

DANS 21 PAYS

Le Canada a exporté plus de papier cette année que l'an dernier.

Ottawa, 28.—Les exportations et la fabrication de papier canadien ont été beaucoup plus considérables durant le mois de mars que durant le mois de février, malgré une diminution sur le mois de mars de l'année dernière. Le bureau fédéral des statistiques vient de donner des chiffres qui montrent que la valeur totale du papier

ASSOCIATION MEDICALE CANADIENNE

Comment allez-vous?

Il paraît que la santé est un sujet qui nous intéresse tous, puisque la question la plus souvent demandée c'est "Comment allez-vous?" c'est-à-dire, "Comment est votre santé?"

Quelle est votre réponse aujourd'hui et que sera-t-elle plus tard? Est-ce que vous rendez la vie plus heureuse pour vous-même et pour votre entourage parce que vous jouissez d'une santé parfaite, ou êtes-vous, au contraire, une de ces personnes qui semblent réclamer la sympathie à cause du malaise qu'elles éprouvent et qui se manifeste à tous?

Les points essentiels qui font la santé de l'individu sont une bonne alimentation, un sommeil suffisant, le bon air, des habitudes régulières et la propreté, tous très faciles à obtenir, mais, cependant, n'avons-nous pas tous parmi nos connaissances des personnes qui négligent l'un ou l'autre de ces points qu'elles pourraient se procurer sans dépenser un sou. Ils sont faciles à procurer, mais il nous faut le désir de les posséder.

Il faut vouloir acheter des aliments convenables, se coucher de bonne heure, passer tout le temps possible au dehors au soleil, de voir à la ventilation de nos habitations, de se présenter à la selle tous les jours, et pratiquer la propreté.

Pour nous maintenir en santé, nous devons éviter les soirées prolongées qui font perdre le sommeil, l'éclairage artificiel au lieu de celui du soleil, un excès de sucreries qui enlève le goût des repas nourrissants, la danse dans une salle mal ventilée qui ne remplace jamais l'exercice au dehors.

Certains individus qui sont préoccupés de leur propre santé, sont encore moins de la santé des autres. Par la toux, l'éternuement, la conversation à haute voix et en baissant le bébé sur la bouche, ils transmettent à tous les germes de maladies dont ils sont les porteurs. Quant à eux-mêmes, ils négligent l'observation des règles de l'hygiène jusqu'au point de surmenage qui précipite l'insure du corps et produit la sénilité précoce. Si nous voulons nous garder un corps sain, il nous faut éviter de lui faire tort par le surmenage. Le succès n'est pas tout; il est mieux d'être en bonne santé sans avoir de richesses que de posséder tout l'or de Crésus et de ne pas avoir la santé.

UN CHOIX COMPLET DE CHEVAUX

Je suis heureux de vous annoncer que je viens de recevoir un char de bons jeunes chevaux venant directement des fermes d'Ontario, pesant de 1100 à 1600 lbs. Tous bien dressés pour plusieurs sports sur l'ouvrage. Lesquels sont à vendre à des prix défiant toute compétition. C'est le bon temps de venir faire votre choix. Aussi voiture et harnais usagés de toutes sortes.

J.-P. Bordeleau
Hotel Lamothe
Tél. 3265 - 3718 Hôtel Commercial

J.-P. BORDELEAU
Commerçant de chevaux,
Hôtel Commercial et Hôtel Lamothe,
Tél. 3265 ou 3718

manufacturé au Canada durant le mois dernier a été de \$13,461,699. —La valeur du papier fabriqué durant le mois précédent avait été de \$9,986,868, et en mars 1929 cette valeur était de \$15,242,661. Les exportations du mois dernier se sont divisées dans les proportions suivantes: exportations en Grande-Bretagne, \$926,052, aux Etats-Unis, \$11,067,414 et en d'autres pays, \$1,468,233.

Les Etats-Unis ont importé du papier à journal pour une valeur de \$10,900,982, l'Angleterre vient en second pour l'importation de papier à journal avec une valeur de \$789,579. L'Argentine a importé pour une valeur de \$444,672, de notre papier à journal. L'Australie en a importé pour \$438,877. La valeur totale du papier à journal exporté durant le mois de mars a été de \$12,918,086, en février cette valeur avait été de \$9,418,742, et en mars 1929, elle était de \$14,612,542. Le Canada a exporté du papier à journal dans 21 pays différents durant le mois dernier.

Signature des clauses du pacte naval

Tous les pays représentés à la conférence de Londres, moins la France et l'Italie ont accepté l'arrangement nouveau.

Londres, 23.—Les principales clauses du traité de limitation navale signé hier par les délégués en chef des cinquante-neuf représentations à la conférence de Londres sont les suivantes:

1—Abandon de la construction des grosses unités pendant la durée du traité soit jusqu'en 1936.

2—Les Etats-Unis démantibuleront les vaisseaux de guerre "Florida", "Utah", "Arkansas", et "Wyoming" et la Grande-Bretagne, les unités "Benbow", "Iron Duke", "Marlborough", "Emperor of India" et "Tiger". Le Japon détruira le "Hiyei".

3—Tous les navires de n'importe quel tonnage employés au transport exclusif des avions seront classés dans la catégorie des porte-avions.

4—Prohibition d'achat ou de construction des transports d'avions jaugeant 10,000 tonnes ou moins et portant des canons de plus de 5.9 pouces.

5—Prohibition d'achat ou de construction de sous-marins de plus de 2,000 tonnes.

6—La clause 15 définit les croiseurs et les destroyers:

Le nombre maximum de croiseurs de la première sous-catégorie dont les canons pourront excéder le calibre 6.1 pouces, est:

Pour les Etats-Unis, 18.
Pour la Grande-Bretagne, 15.
Pour le Japon, 12.

7—Restrictions dans la répartition des tonnage.

8—Clause protectrice, inscrite sous l'article 21, qui ne mentionne,

Signature des clauses du pacte naval

pas spécifiquement la France et l'Italie, qui a été insérée pour protéger la Grande-Bretagne contre un programme de construction navale dans lequel ces deux nations pourraient s'intéresser.

9—Clause traitant de l'humanisation de la guerre sous-marine.

10—Le traité se terminera le 31 décembre 1936.

11—A moins de raisons importantes, motivant des changements dans les armements, les hautes parties contractantes se réuniront de nouveau, en 1936, pour discuter d'un nouveau traité.

12—Le présent traité restera sous la garde du gouvernement britannique.

Production de graine de mil

(Notes des fermes expérimentales)

Le mil ou "fléole des prés" est l'une des plantes les plus cultivées au Canada pour la production du foin. Il s'emploie tous les ans une quantité considérable de graine de semence de cette plante et la demande est généralement assez vive.

La station expérimentale fédérale de Kapuskasing, Ont., a conduit, pendant plusieurs années de suite, une expérience qui avait pour but de comparer la production de graine de mil, au point de vue du rendement et de la qualité, par trois modes de semences différents (à la volée, en combinaison avec du trèfle rouge, à la volée, seule; à 12 pouces d'espacement, et en rangées à 24 pouces d'espacement.

La parcelle enssemencée avec un mélange de mil et de trèfle rouge est coupée pour le foin la première année, et on récolte de la graine la deuxième année; on suppose qu'une bonne partie du trèfle rouge meurt à la fin de la première année et que la récolte

se compose presque uniquement de mil l'année suivante.

Cette expérience a été conduite sur des parcelles quadruples de 1.40 pour cent d'acre, avec l'orge ou l'avoine comme plante-abri.

En certaines années on a constaté que la prairie de première année n'était pas bien fournie et en certains cas elle a dû être abandonnée. C'était probablement à cause de l'effet étouffant de la plante-abri, du moins dans une certaine mesure.

La récolte de graine obtenue la deuxième année sur la parcelle enssemencée de trèfle rouge et de mil a été généralement plus ou moins un mélange, car il est resté un certain pourcentage de trèfle rouge dans la parcelle. Cependant cette parcelle donne une bonne récolte de foin la première année, et la graine récoltée la deuxième année peut presque toujours être séparée d'une façon satisfaisante avec un bon tarare, car ces graminées diffèrent considérablement en grosseur et en pesanteur. On peut souvent ainsi éviter d'avoir à acheter de la graine de mil en gardant une étendue sélectionnée qui a produit une récolte de foin mélangée la saison précédente.

Les résultats moyens font voir qu'il n'y a pas de très grande différence entre les semailles à la volée et en rangées, et si l'on considère que les champs semés en rangées sont plus exposés à se salir à moins qu'ils ne soient saucés, ce qui exigerait un surcroît de travail et augmenterait les frais de production, il semble que les semailles à la volée sont préférables.

Il est très évident également que la prairie de deuxième année tend à produire une plus forte quantité de graine que la prairie neuve.

L.-H. Hanlan,
Station expérimentale fédérale, Kapuskasing, Ont.

GASTON et GEORGES

LES GARÇONS de la DOW

When good fellows get to-gether

C'EST La Bière

DOW Old Stock

La Reine des Bières